



LE DEVOIR

Le recueillement



REUTERS

UN MOIS après les attentats du 11 septembre, plusieurs cérémonies ont ponctué la journée d'hier aux États-Unis. C'est d'un édifice adjacent aux ruines du World Trade Center que ces New-Yorkais ont assisté à la cérémonie organisée à «Ground Zero» en présence du maire Rudolph Giuliani.

Place aux super-bombes

Le FBI craint de nouveaux attentats

AGENCE FRANCE-PRESSE, ASSOCIATED PRESS ET REUTERS

Washington — Le FBI a annoncé hier avoir reçu des informations selon lesquelles il pourrait y avoir de nouveaux attentats sur le territoire américain ou à l'étranger au cours des prochains jours. Les États-Unis intensifiaient cependant leurs frappes en Afghanistan, puisant dans leur arsenal de bombes surpuissantes, déjà utilisées contre l'Irak, pour tenter de décapiter le pouvoir taliban.

Pour le moment, celui que les États-Unis considèrent comme responsable des attentats du 11 septembre, l'islamiste Oussama ben Laden, et le chef des talibans qui le protègent, le mollah Mohammad Omar, ont réussi à échapper aux frappes américaines.

Hier, les responsables américains et britanniques ont dû démentir des rumeurs faisant état de la capture de ben Laden, dont l'élimination est un des objec-

VOIR PAGE A 10: BOMBES

Le Che Guevara du monde arabe?

MICHEL SAILHAN, AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Caire — Oussama ben Laden, suspect numéro un des États-Unis dans les attentats du 11 septembre, s'est forgé dans une partie de l'opinion arabe la stature d'un Che Guevara, redouté l'écrivain égyptien de renommée internationale Gamal Ghitany, un ennemi farouche du terrorisme.

«C'est l'image de l'homme qui abandonne sa richesse et part dans la montagne pour combattre», a expliqué Gamal Ghitany, qui vient de publier aux Éditions du Seuil son dernier roman, *Les Récits de l'institution*.

«Beaucoup de jeunes dans les pays arabes font la comparaison» entre ben Laden, issu d'une famille riche, et Che Guevara, le médecin devenu héros de la révolution cubaine, qui, «lui aussi, avait laissé une situation confortable pour prendre les armes», assure Gamal Ghitany.

L'écrivain égyptien, 56 ans, dont les romans ont été traduits dans plus de 20 langues, explique qu'il s'interroge depuis plusieurs jours sur les raisons de l'aura naissante d'un homme que les États-Unis tiennent pour le maître d'œuvre d'attentats qui ont tué plusieurs milliers d'innocents à New York et Washington.

Depuis le 7 octobre, la chaîne d'information en conti-

VOIR PAGE A 10: CHE



Sécurité accrue dans les aéroports

Plus de douaniers, un équipement plus sophistiqué, Ottawa investit 91 millions pour contrer le terrorisme

VALÉRIE DUFOUR, LE DEVOIR

Un mois jour pour jour après les attentats aux États-Unis, trois ministres du gouvernement fédéral ont annoncé hier matin une série de mesures visant à rehausser la sécurité dans les aéroports canadiens. Ces initiatives coûteront 91 millions de dollars et font partie du fonds de 250 millions affecté à la lutte contre le terrorisme.

«Nous savions qu'il fallait réévaluer nos mesures de sécurité à la suite des événements du 11 septembre. Il faut empêcher les indésirables d'entrer au pays via nos aéroports», a expliqué le Solliciteur général, Lawrence MacAulay, lors d'un point de presse à l'aéroport de Dorval. Étaient également présents pour les caméras des agents de Douane Canada, des policiers de la GRC... et des chiens renifleurs.

L'achat d'équipement technologique permettant la détection d'explosifs et une meilleure identification des voyageurs gèrera la majeure partie de la facture. Le ministre des Transports, David Collenette, a indiqué que 55,7 millions serviront à l'achat de systèmes de détection d'explosifs dans les aéroports du pays.

De même, 130 nouveaux douaniers viendront se greffer aux quelque 7000 agents déjà en poste. Dans la même veine, 27 inspecteurs de la sécurité seront embauchés. On investira également trois millions de dollars pour le déploiement de ces effectifs et pour financer des programmes de formation destinés au personnel des compagnies aériennes et aux manutentionnaires du fret, des bagages.

Le personnel des aéroports canadiens disposera d'outils informatiques pour vérifier les listes de passagers. Mais encore, il aura des lecteurs de passeports plus perfectionnés et de meilleures machines à rayon X pour contrôler les bagages à main et les bagages enregistrés. «Cela va créer un climat de confiance qui permettra de conserver nos frontières ouvertes [avec les États-Unis]», a soutenu le ministre du Revenu, Martin Cauchon.

VOIR PAGE A 10: AÉROPORTS

«Cela va créer un climat de confiance qui permettra de conserver nos frontières ouvertes [avec les États-Unis]»

C'EST LA VIE!

Féministe le jour, féminine le soir?

La recette du bonheur conjugal est simple, selon l'auteure Laura Doyle. Dans son livre au titre évocateur, *Femmes soumises, ou comment garder son mari en lui disant toujours oui* (*Surrendered Wife*), elle explique aux femmes les préceptes qui permettent d'atteindre l'harmonie tant recherchée: une bonne dose de féminité et de soumission préviennent bien des maux. Josée Blanchette s'est chargée de lire ce best-seller qui contribuera davantage à la paix dans le monde que tous les antidépresseurs et les recettes de martinis réunis.

À lire en page B 1



INDEX

Annonces..... A 2	Mots croisés.. A 2
Avis publics... A 6	Météo..... B 4
Bourse..... B 6	La riposte..... A 5
Cinéma..... B 10	Sports..... B 8
Culture..... B 9	Télévision..... B 9
Éditorial..... A 8	Tourisme..... B 4
Idées..... A 9	C'est la vie..... B 1

La prochaine grosse affaire?

Avec The Dears, on croit une fois de plus avoir découvert la prochaine grosse affaire, *the next big thing*. Depuis sa formation, en 1995, le sextet montréalais a reçu les plus grands éloges. Sur la scène montréalaise de la musique indépendante, The Dears font tourner les têtes. Résolument pop, le groupe se tient loin du bonbon de la musique largement diffusée. Avec leur musique qui ne reste pas à la surface des choses, The Dears se gagnent tranquillement la faveur du public et commencent à se faire entendre ailleurs qu'à Montréal.

BERNARD LAMARCHE, LE DEVOIR

The Dears font une escale montréalaise ce soir dans le cadre du spectacle de la rentrée automnale de CISM, la radio de l'Université de Montréal. Une escale dans leur propre patelin? The Dears commencent tout juste une tournée en Ontario et au Québec. Dix shows les attendent dans la prochaine quinzaine alors qu'ils reviennent de Hamilton, London et Toronto. Dans la Ville reine, le groupe a joué au Air Canada Center, l'équivalent du Centre Molson ici, devant des

VOIR PAGE A 10: THE DEARS



«Les coopératives ne sont pas une réponse à la crise»

Les coopératives d'habitation du Québec se font si discrètes qu'on les associe souvent à un mouvement des années 70 qui a fait long feu. Pourtant, elles n'ont jamais cessé de se développer. Mais plus question de les utiliser pour répondre aux urgences en habitation.

JOSÉE BOILEAU, LE DEVOIR

«Une coopérative, ce n'est pas un HLM!» Le mot revient souvent quand on visite des coopératives d'habitation ou qu'on discute avec des gens impliqués dans le mouvement. C'est que les coops en ont assez d'être assimilées au logement social.

«Les coopératives peuvent abriter du logement social, mais elles ne sont pas que ça. Ce sont d'abord des alternatives à l'accès à la propriété pour des gens trop riches pour les programmes sociaux mais pas assez pour acheter seuls, et qui sont prisonniers d'un secteur privé qui se développe à des prix faramineux», énonce Marc Lamarche.

Celui-ci est président de la FECHIM (Fédération

VOIR PAGE A 10: COOPS



LES ACTUALITÉS

Gaz Métropolitain se lance dans les économies d'énergie

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Gaz Métropolitain a lancé hier 22 programmes d'efficacité énergétique qui s'adresseront aux consommateurs tant résidentiels qu'industriels, institutionnels et commerciaux.

Ces programmes, s'ils atteignent leurs objectifs de participation, permettront à Gaz Métropolitain de réduire de un milliard de pieds cubes, ou 0,5 % en trois ans, la consommation annuelle de gaz. Au Québec, celle-ci s'élève à 200 milliards de pieds cubes par an. En comparaison, la centrale thermique du Suroit, qu'Hydro-Québec projette de construire à côté de sa centrale hydroélectrique de Beauharnois, va augmenter de 25 %, soit 40 milliards de pieds cubes, la consommation de gaz naturel du Québec.

Selon le responsable du développement des programmes d'économies d'énergie de Gaz Métropolitain, Benoît Perreault, ces programmes, des premiers à plusieurs égards, réduiront néanmoins de 12 307 tonnes de gaz carbonique (CO₂) la contribution du Québec au réchauffement climatique.

Pour sa part, le ministre des Ressources natu-

relles, Jacques Brassard, a invité hier Hydro-Québec «à suivre l'exemple» de sa filiale Gaz Métropolitain en matière d'économies d'énergie. Le ministre a insisté sur le fait que la direction de Gaz Métropolitain a innové à plusieurs égards dans ce dossier, ayant négocié directement avec les groupes écologistes un programme de réduction de ses ventes de gaz, dont l'effet devrait ultimement s'avérer nul sur le plan financier. La Régie de l'énergie, qui doit en principe décider de ces matières, a accepté d'avaliser ce programme, négocié plutôt que décrété.

La filiale d'Hydro-Québec responsable de la distribution, a souligné le ministre Brassard, devra déposer un programme d'efficacité énergétique devant la Régie d'ici la fin de l'année pour fins d'examen.

Par le passé, Hydro-Québec avait identifié un potentiel d'économies d'énergie de 16 TWh dans la province, soit davantage que les projets en chantier et à venir au cours de la présente décennie. La société d'État évaluait à 9 TWh l'objectif «économiquement réalisable». Mais l'appétit du gouvernement pour les dividendes et l'appât de projets des promoteurs privés ont plutôt donné la priorité à la relance de la production, ce qui explique que le programme d'écono-

mies d'énergie se soit arrêté autour de 3,5 TWh, selon les renseignements disponibles.

Les programmes de Gaz Métropolitain comprennent notamment un «programme communautaire» qui s'adresse aux locataires à faibles revenus. Ce programme permettra de déterminer les moyens les plus efficaces de réduire la consommation d'un logement chauffé au gaz. Il sera réalisé gratuitement, aux frais de l'Agence de l'efficacité énergétique, de même que les travaux de base. Gaz Métropolitain remboursera 150 des 250 \$ que coûtera chacune de ces interventions.

Les dix autres volets du programme résidentiel comprennent notamment une aide financière à l'installation d'équipements d'efficacité supérieure, des analyses de l'enveloppe thermique des unifamiliales (les autres suivront l'an prochain), l'installation de thermostats électroniques programmables et la distribution de trousseaux d'efficacité énergétique.

Côté industriel, Gaz Métropolitain encouragera financièrement l'installation d'équipements plus performants, un moyen efficace pour les entreprises, commerces et institutions, soulignait le ministre Brassard, de réduire leurs coûts de façon permanente.

Pêche au homard

Saisie d'un autre bateau autochtone

PRESSE CANADIENNE

Burnt Church, N.-B. — Des agents de Pêches et Océans Canada ont saisi mercredi soir le bateau d'un Micmac au large de la réserve de Burnt Church, au nord-est du Nouveau-Brunswick, ce qui laisse craindre de nouveaux affrontements pendant les derniers jours de la saison de pêche au homard.

«Ils ont été vus alors qu'ils pêchaient en dehors de la zone autorisée» dans la baie Miramichi, a déclaré Wayne Thompson, surveillant au ministère des Pêches et Océans. «A un moment donné, il faut prendre des mesures pour mettre fin à ce genre d'activités.»

Un porte-parole de la réserve de Burnt Church a cependant déclaré que le bateau se trouvait à l'intérieur des limites autorisées par le gouvernement fédéral et qu'il avait été heurté par deux bateaux patrouilleurs circulant à grande vitesse.

Personne n'a été blessé lors de l'incident et les deux pêcheurs autochtones qui se trouvaient à bord ont été conduits jusqu'à un quai voisin et relâchés, a ajouté Leo Bartibogue, membre du conseil de bande. Une enquête est en cours et les deux autochtones qui se trouvaient sur le bateau pourraient être inculpés, a indiqué M. Thompson.

Tension accrue

Selon Leo Bartibogue, la saisie a accru les tensions à Burnt Church. «Tout le monde commençait à retirer les casiers et nous nous apprêtions à mettre fin à la saison de pêche, a-t-il déclaré. Mais quand les gens ont vu ce qui se passait, ça a rouvert plusieurs blessures.»

Le gouvernement fédéral a délivré à Burnt Church un permis de pêche d'espèces comestibles, autorisant l'installation d'un nombre illimité de casiers à l'intérieur d'une zone délimitée, à proximité de la réserve. Le permis est valide jusqu'au 20 octobre.

M. Bartibogue souligne que les résidents de la réserve étaient déjà contrariés après avoir appris, cette semaine, l'acquiescement d'un pêcheur commercial local accusé de voies de fait contre six autochtones pendant les affrontements de 1999 à Burnt Church.

Le jury a cru les arguments de la défense selon lesquels Leigh Morrison a agi raisonnablement et sous l'effet de la peur lorsqu'il a heurté un camion transportant les autochtones et attaqué deux d'entre eux avec un bâton de baseball.

M. Morrison croyait que les autochtones avaient l'intention de voler ses casiers à homards pour remplacer ceux qui avaient été détruits par des pêcheurs non autochtones.

Selon M. Bartibogue, le verdict incite les résidents de la réserve à croire qu'il existe deux types de justice au Canada: une pour les non-autochtones, une autre, plus sévère, pour les autochtones.

«Ça ne s'annonce pas très bien pour nous», a dit M. Bartibogue. «Je viens d'écocher d'une amende de 1000 \$ et d'une probation d'un an pour entrave. Par contre, il semble qu'au Canada il est permis de frapper des membres des Premières Nations sur la tête avec des bâtons de baseball.»

Les provinces réclament une rencontre avec Paul Martin

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Les ministres des Finances des provinces exigent de rencontrer leur homologue fédéral Paul Martin au plus tôt. Ils veulent une rencontre plus hâtive que la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances, prévue pour le 10 décembre prochain, a expliqué la ministre québécoise Pauline Marois hier.

«On ne veut pas que M. Martin prenne des initiatives avant de nous rencontrer», a déclaré Mme Marois lors d'un entretien téléphonique depuis Vancouver, où s'est terminée hier après-midi la conférence interprovinciale des ministres des Finances.

Selon Mme Marois, il faut débattre de la nouvelle situation économique, qui risque d'avoir des répercussions sur les finances provinciales.

Ainsi, la nouvelle conjoncture économique, qui se détériore, aura pour conséquence d'amener beaucoup plus de gens à s'inscrire à l'assurance-emploi, puis à l'aide sociale. «Cela fera des pressions sur nos finances consacrées à l'aide sociale», a dit la ministre Marois.

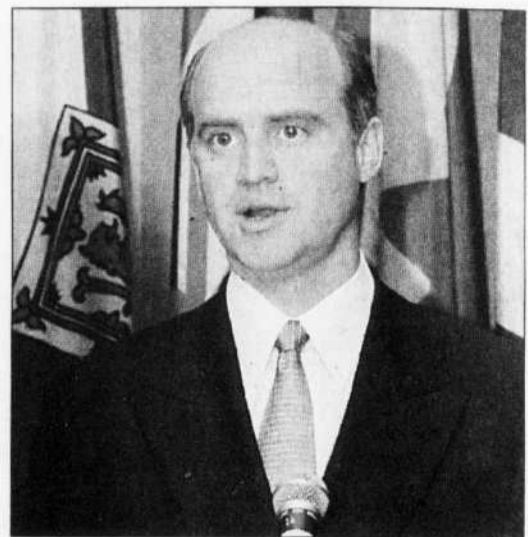
La ministre québécoise compte aussi exiger, à

l'instar de ses collègues des autres provinces, une accélération des investissements dans le programme conjoint d'infrastructures.

«On a des besoins en matière de routes ou de rénovation dans les établissements de santé. Il faut que les sommes du programme d'infrastructures soient rendues disponibles le plus tôt possible, sans contrainte», a dit Mme Marois.

Par ailleurs, elle a assuré que le front commun des provinces demeure solide face aux réclamations en matière de santé. Les provinces veulent que les paiements fédéraux en santé soient rétablis au niveau de 1994 et passent en conséquence de 14 à 18 % des besoins. Elles veulent enfin débattre avec le ministre fédéral Paul Martin du déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces, d'une nouvelle formule de péréquation et du Transfert social canadien.

Entre-temps, Mme Marois compte se pencher le plus rapidement possible sur la préparation du nouveau budget qui sera présenté cet automne et dont la présentation a été annoncée mercredi par le premier ministre Bernard Landry. Le budget doit prévoir des mesures spéciales pour faire face au ralentissement économique qui frappe le Québec depuis quelques semaines.



L'hôte de la conférence des ministres des Finances, Gary Collins, de la Colombie-Britannique.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.com

I.N.D.E.X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 17 H 00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3322**
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement: cartes de crédit

164

CONDOMINIUMS À LOUER

PAPINEAU près St-Grégoire
LOFT commercial avec HABITATION approx. 2000 p.c., neuf, chauffé, 28 info: (514) 592-3905

ST-SAUVEUR - CENTRE
Condo 3 c.c., 2 s. de b., foyer. Un bijou! 1er nov au 15 avril 6 000\$/éloc. (514) 912-2656

VIEUX-MONTRÉAL
Chaussegros-de-Léry
2 c.c., 2 s. de b., garage int. 5 min. métro Champ-de-Mars. Commodités sur place. 395-9058

177

GÎTES, SÉJOURS ET COUETTES / CAFÉ

PLATEAU. Chambre 1-2 pers., cours séjours, cuisine, 300\$/sem. 526-1916, 942-3323, broyer@videotron.ca

251

BUREAUX À LOUER

5228 ST-LAURENT (près Fairmount) 1340 pi. ca., 2b., murs briques, belle fenestration. 278-7796

275

LOCAUX À LOUER

LOCAL COQUET, idéal pour association, jeune entreprise, demi sous-sol, lumière naturelle, 700 p.c., Ste-Catherine E. (514) 257-7717

PLATEAU 5055 Papineau (près Laurier) 3000 p.c. + s/sol. Immeuble neuf, libre imm. (450) 667-4145

322

APPARELS ÉLECTROMÉNAGERS

4 ÉLECTROS (poêle, réfrigérateur, lavasch) couleur, blanc. 18 mois d'usage. 1 500\$ 817-5707

390

DIVERS

CENTRE MOLSOL LOGE DISPONIBLE

Pour organiser des soirées avec vos clients ou amis(e)s. PRIX AVANTAGEUX

Pour de plus amples renseignements appelez: Lorraine (514) 875-4270

575

DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374

597

RENCOTRES

PROFESSIONNELLE Début 60 ans, belle allure, veut partager joies de la vie avec homme de cœur et d'esprit. (514) 277-7885

695

AUTOMOBILES

AUDI A6 QUATTRO 98, 2.8 litres, II, équipé condition A-1, 80 600 km, 34 700 \$ (450) 647-5916

PORSCHE 944 1983, 131 000 km, excel. cond., pièces neuves: radiateur, a/c, suspension, échappement, Michelin, supports moteur etc. 9500\$ nég. (514) 362-6277

SLA: 3 lettres du mot paralysie

La SLA vous envle TOUT, sauf votre lucidité

Aidez-nous à vaincre cette maladie mortelle qui tue 3 Québécois par semaine!

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC (S.L.A.-Québec)

(514) 725-2653
1-877-725-7725 (sans frais)

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

HORIZONTALEMENT

- Homme qui se croit irrésistible. - Insecte coléoptère. - Calliomium.
- Mesure de l'âge. - Plante vivace à feuilles en éventail.
- Clan. - Fleuve sibérien.
- Souderons. - Tunique de l'oieil.
- Cithare. - Âme.
- Séparation d'éléments d'un mot. - Zone.
- Pierre d'aigle. - Plantule.
- Broyer une plante textile. - Richesse.
- Poisson rouge. - Pronom relatif. - Échassier.
- Fer. - Petite pièce pour deux voix. - Pas à moi.
- Déchet. - Bois à brûler.
- Vertèbre. - Personnes. - Indique une addition.

VERTICALEMENT

- Pas obligatoire.
- Sans particularité.

Une paire. - Ce qui sert à tirer. - Esclaffé. - Dissidence. - Immédiatement. - Aucun. - Très maigre. - Prénom féminin. - Bienheureuse. - Égratigna. - Mesure de volume. - Île touristique. - Mode de rémunération de certains journalistes. - Tonalité. - Dépouilleries une peau de sa bourse. - Remédier à. - Chromé. - Sert à lier. - Un sur deux. - Légumineuse. - Ubac.

Solution d'hier

1. PAS OBLIGATOIRE
2. SANS PARTICULARITÉ

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BOUCHERVILLE
Maison de pierre sur magnifique terrain. Succession. 450 000\$. (514) 287-9585 (poste 228) (819) 222-9768

MAISON DE VILLE
avec stationnement. Davidson près Sherbrooke, 5 min. métro. Par proprio: (514) 598-0234

RSMT Semi-dét., 2 x 5 1/2, libre, rénové, clair, bois franc, s/sol fin, stat., gr. terrain. (514) 722-5957

103

CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

BROSSARD Condo luxe, bord de l'eau, superbe vue fleuve & centre-ville. À voir absolument. 209 900 \$. A.CRESCENZI 514-354-6240

STE-ANNE
Luxeux condo, maison de ville, 3 c.c., 2 1/2 s. de bain, foyer, piscine, lac, sci. Nég. (514) 385-6849

120

LAURENTIDES

POURQUOI PAYER UN LOYER?
À 4 km de l'église de St-Sauveur, triplex, 1x7, 3c.c., 2 s. de b., mezz., plafonds cathédraux, bain tourb. et 2x3 1/2 qui paient votre maison. 131 500\$ (450) 227-5029

121

ESTRIE

PRÈS EASTMAN, idéal retraités. Jolie maison très éclairée, impeccable, paysager. Libre. 117 000\$ (450) 375-8323, (450) 297-4721

132

CHALET

STONEHAM. Pr. centre ski, chalet 4 saisons, 4 1/2, 1 s/b, chauff. élec. terrain 58 750 p.c. 418-387-3729

135

TERRAINS

MÉTIS-SUR-MER
Bord de l'eau, magnifiques terrains. (450) 972-1237

160

APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

LOCATION TEMPORAIRE
Rosemont, 7 1/2 meublé, chauffé, tout équipé, r. de c., 2 c.c., cour arr. s.s. semi-lin. Nov. 01 à avril 02 1 150\$/mois. 727-8211

LONGUEUIL, PRÈS CEGEP
4 1/2. Libre 1er déc. Excellent rapport qualité-prix. 400\$ 817-5707

OUTREMONT
Grand 6 1/2 face Mont-Royal, r. de c., cuisinière, tranquillité. 1er nov. 1 300\$ 271-2730

OUTREMONT (St-Joseph) Le Biltmore, gr. 3^e rénové, chauffé. Séc. Disp. 1 nov. 925\$/m (514) 277-7738

OUTREMONT Rue Bernard, beau 5 1/2, balcon, pl. bois, près Théâtre Outremont, eau chaude, libre, 1250\$/mois. Eric (514) 279-9965

PIED-A-TERRER à partager, 4/5 jrs/sem., luxueuse maison, 3 étages, centre-ville, garage. 842-8129

PLATEAU, 6 1/2, 3e, entrée lav./séch., près Parc Jeanne-Mance. 760 \$/m. (514) 842-3090

VIEUX-MONTRÉAL
Splendide lott, 1 400p.c. sur 2 niveaux, 1 c.c., poutres, brique, foyer, terrasse. 1 650\$ non-chauffé. Libre (514) 270-0796

SOUS-LOGEMENT

PLATEAU, 6 1/2, style, bien situé, tranquille. 800\$/mois tout inclus sauf tel. 1er jan./1er sept. (négo). 521-3849 stonewall@robass.net

170

HORS FRONTIÈRES À LOUER

*** PARIS ***
XVe, superbe appart., 3^e ét., meublé ancien, 1 équipé, 2-4 pers., parc. Disp. sem.mois. (450) 968-0282

AFFAIRES: PARIS OU CANNES
Spacieux appartements ensolleils. Proche gare/événements/piage. 700-800\$/sem (514) 845-4425

PARIS
Banlieue ouest (Villiers), 20 min par RER. Appt meublé, 2 c.c., 6 mois min. (514) 932-1630

PARIS BEAUBOURG. Bel app., idéalement situé. Tr. gr. deux pièces, tr. lumineux, 700 p.c. Entièrement équipé, internet. 750 \$/sem. Libre après 15 nov. prier@tobedoo.com (514) 572-6869

175

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ORFORD Cantons de L'Est Face montagne, 3 c.c., meublé, chauffé, foyer. Du 15 nov. au 15 avril. Après 18h (514) 486-4900

RÉGION SUTTON App. neuf, 2 cc, s. séjour, foyer, équipé. Vue magnifique. Privé. Saison de ski. (450) 538-5937

176

CHALET À LOUER

BORD LAC MEMPHREMAGOG 15 nov-15 avr. 3 ch., 2sb, 6 500\$/saison. (514) 342-4020 (après 19h)

CHALET D'HIVER. Tout équipé, 2 cc, foyer, site exceptionnel. Ski alpin (Orford), ski de randonnée, raquette. 1 déc. au 1 avr. exclusivement. 5 000 \$ tout compris. (450) 347-6494, (450) 357-4728

ENTRELACS. 1 1/2 MII, 2 c.c., N.-F., postes de ski de fond et alpin. Mois-saison 11. incl. (450) 965-0994

LA SAINTE PAIX. Chalet meublé, tout équipé, 3 cc, foyer, cabine, téléphone et déneigement. Idéal pour ski de fond et ski alpin. Magnifique vue sur le Mont-Orford. Période de 5 mois 4 000\$. (514) 270-0086

OXFORD - CHÉRIBOURG
Détachée, 2+1 c.c., 1er nov. au 22 avril 3 600\$ (514) 271-6762 (819) 843-9662

Objectif 38 000 000 \$

13 114 277 \$

Donnez à des gens qui aident des gens qui aident des gens.

Propriétaires!

Logement à louer? Propriété à vendre?

11 25\$*

*3 lignes, 3^{es} par ligne supplémentaire. Samedi seulement: 32% de plus.

Heure de tombée: 14h30 tous les jours

985-3322

Communiquez avec un conseiller publicitaire dès maintenant

Différents forfaits disponibles.

LE DEVOIR

VISA MasterCard

• LES ACTUALITÉS •

Maîtres chez nous

«Les voisins nous envient: il n'y a pas un mois où on n'a pas une demande de logement», explique fièrement Réjean Duchesne

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

Jamais Réjean Duchesne n'aurait imaginé se retrouver un jour en coopérative. Pour dire vrai, il y a encore trois ans, il n'avait qu'une bien vague idée de ce que c'était.

Aujourd'hui, c'est tout sourire et avec fierté qu'il parle de «sa» coop et fait visiter son logement. Et ses yeux pétillent quand il dit combien sa vie, et celle de ses voisins, a changé. «Avant, c'était "bonjour, bonjour" dans l'escalier. Aujourd'hui, on s'entraide, on fait des fêtes et on sort même ensemble le samedi soir!»

«Avant», c'était avant la «Coopérative d'habitation de l'an 2000 de Montréal», qui regroupe depuis septembre 1999 deux immeubles de 12 logements de la rue Liébert, dans l'est de Montréal, qui appartenaient jusque-là à un propriétaire privé.

Réjean y réside depuis 16 ans: un logement assez grand pour sa famille, près du métro, de plusieurs commerces et d'une piste cyclable, avec un grand parc et l'école en face... Un beau coin qui compensait l'absence totale d'entretien de la part du proprio, très occupé à gérer ses nombreuses bâtisses.

Un jour, toutefois, celui-ci met ses immeubles de la rue Liébert à vendre. La vente traîne et le proprio finit par céder le tout à un groupe d'aide à l'habitation. Qui cogne alors à la porte des locataires pour qu'ils forment une coopérative.

«Ça nous faisait un peu peur. Mais on a eu une réunion, et 11 des 12 logements ont décidé de s'embarquer car on allait avoir une subvention pour rénover. Enfin, on allait pouvoir prendre soin nous-mêmes de la maison. L'hiver, on gelait en c...!», raconte Max, un autre résident.

Depuis, l'enthousiasme n'a pas diminué: l'immeuble est dorénavant bien tenu («plutôt que d'attendre un propriétaire, on s'en parle et on le fait», résume Renaud), les loyers n'ont pas augmenté depuis deux ans, chacun accomplit sa tâche et les gens ont appris à se connaître.

«C'est formidable, formidable!», répète Réjean. Même les voisins nous envient: il n'y a pas un mois où on n'a pas une demande de logement, et d'autres coopératives se sont créées dans le quartier. Ça fâche les propriétaires du coin, qui sont obligés de rénover à leur tour pour garder leur monde!»

Tout nouveau, tout beau? D'une certaine façon, oui. Car les membres de plus vieilles coopératives ne cachent pas qu'avec le temps, la participation aux tâches s'effrite, des tensions peuvent se développer. Pas toujours facile d'aller quérir le loyer en retard de son voisin...



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les résidents de la Coopérative d'habitation de l'an 2000, créée il y a deux ans, ont connu l'avant-coop et l'après: «Avant, c'était "bonjour bonjour" dans l'escalier. Aujourd'hui, on s'entraide!» Et personne ne voudrait redevenir un simple voisin.

De quoi claquer la porte? Quand même pas!, rétorquent avec force ces «vieux» membres. Il suffit d'évoquer l'époque où ils étaient en logement privé — l'isolement, les hausses de loyer annuelles, l'entretien qui ne suit pas — pour que fondent toutes les critiques.

La coopérative Les Trois Galeries, dans Hochelaga-Maisonneuve, un quartier défavorisé de Montréal, est née en 1989 précisément parce que le coin pullulait de

spéculeurs qui demandaient des loyers très élevés.

Pour les huit ménages qui y logent, la coop, c'est surtout une formidable solidarité. Quand Marco Godbout, un commis d'entrepôt qui a cinq enfants, s'est retrouvé au chômage, les membres de la coop ont ajusté son loyer pour l'aider à s'en sortir.

Quant à Maimouma Zerbo, qui vient du Burkina Faso, elle n'avait trouvé, à son arrivée au Québec,

qu'une chambre à 250 \$ par mois. Elle était alors enceinte et avait un enfant. L'arrivée à la coopérative fut pour elle «un miracle». Elle a aujourd'hui six enfants, loge dans un huit et demi, s'implique dans la gestion et échange des conseils avec ses voisins — même sur l'éducation. «Ça coûte pas mal moins cher que de consulter un psy! Une vraie économie pour l'État», font ses voisines en riant.

À Sherbrooke, on n'est pas né pour une p'tite coop

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

La grosseur moyenne de la coop au Québec, c'est de 14 à 18 logements. A Sherbrooke, elle compte 50, 60, 140, 200 logements... Tout le Québec coopératif a les yeux écarquillés quand il se tourne vers l'Estrie!

«Mais nous, on ne comprend pas pourquoi tout le monde ne fonctionne pas de cette façon! D'où vient cette idée qu'une coop, ça doit être petit?», s'étonnent en riant Michel Bousquet et Jacques Côté. Le pre-

mier est directeur général de la Fédération Habitat-Estrie (qui regroupe 37 coopératives d'habitation), l'autre est directeur général de la Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est, la plus grosse du coin avec ses 200 logements.

«On ne perd pas pour autant l'esprit coopératif, insiste Jacques Côté. La Coop des Cantons se répartit entre 35 maisons de 2 à 17 logements. Les politiques sont communes, des frais sont partagés, mais le fonctionnement est très décentralisé. Tout l'aspect de l'entraide, d'améliorer ensemble son immeuble et son environnement demeure. Mais on a centralisé les jobs plattes ou ce qui demande une expertise plus technique.

«C'est donc moi, en tant que directeur, qui négocie avec les résidents mauvais payeurs, ou avec les fonctionnaires, ou pour les hypothèques, les assurances et les rénovations majeures. Mais je suis un employé: si les résidents ne sont pas contents, ils me montreront la porte, comme ils l'ont fait avec mon prédécesseur.»

Un système qui marche si bien qu'il est en train d'inspirer les coopératives du reste du Québec. Mais il est aussi le produit d'une histoire bien particulière. Au début des années 70, des membres de la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) de Sherbrooke décident de créer une coopérative, comme bien d'autres ailleurs au Québec. Mais, aidés d'économistes et de développeurs, la JOC avait un objectif très précis.

«Ils voulaient contrôler de 10 à 15 % du marché locatif de l'Estrie, pas juste pour aider les pauvres mais carrément pour contrer la spéculation, raconte Jacques Côté. Pour avoir un véritable impact sur le marché, ils ont compris qu'il fallait une grosse coop. Ça été la Coop des Cantons, créée sans aide gouvernementale, par 12 familles qui ont mis 500 \$ chacune, une bonne somme à l'époque. En partant, ils ont acheté six immeubles!»

Dans les années suivantes, les autres coopératives du coin — qui, elles, bénéficieront de programmes gouvernementaux — suivront l'exemple qu'elles avaient sous les yeux. Une fédération régionale sera même créée pour encadrer le mouvement. Avec ses 40 employés — dont un architecte! —, elle développe tous azimuts afin de monter une banque de logements pour revendre à d'éventuels coopérateurs.

«Mais c'était trop gros, on a perdu le contrôle, dit Michel Bousquet. Avec les hauts taux d'intérêt

de la fin des années 80, la fédération s'est retrouvée en faillite.»

Une erreur coûteuse mais qui servira de leçon. Dorénavant, ce seront les résidents de la base qui géreront, pas les permanents d'en haut. La nouvelle fédération, créée en 1997, compte aujourd'hui trois employés et 37 membres — un par coop — au conseil d'administration. Les conseils d'administration des sept autres fédérations régionales qui existent au Québec en comptent plutôt sept ou neuf!

Mais le modèle de développement n'a jamais été remis en cause. «Les subventions servent encore à grossir les coops existantes plutôt qu'à en créer des nouvelles, comme le voudraient les programmes gouvernementaux. Ça mène beaucoup les fonctionnaires!», dit malicieusement Jacques Côté.

Et quand l'hypothèque d'une coop vient à échéance, comme c'est le cas depuis un an, on renonce — sans hausser les loyers. Puis, soit on rénove, soit on achète un autre édifice — cette fois sans l'aide des gouvernements.

«Et c'est là que les politiciens comprennent ce qu'on entend par une politique d'habitation à long terme, insiste Michel Bousquet. On aura toujours besoin de leur coup de pouce de départ. Mais après, comme une coop n'a pas pour but de s'en mettre plein les poches, elle réinvestit dans la communauté et entretient le patrimoine immobilier.»

Un tour de ville est convaincant. Ainsi, en plein centre-ville, face à un joli petit parc, deux coopératives se partagent une dizaine de maisons, fraîchement repeintes, bien retapées, avec des fleurs partout. Les loyers y sont pourtant de 20 à 30 % moins élevés que ceux du privé.

Les immeubles voisins, eux, ont triste mine. L'un, d'une dizaine de logements, est à vendre. «On a une option d'achat sur celui-là», lance Jacques Côté. Et il y a cet autre, plus loin, qui est bien tentant.

C'est que le rêve des fondateurs n'a pas été oublié. Les coops contrôlent de 3 à 4 % du marché locatif en Estrie et les 22 coops de Sherbrooke avoisinent les 7 % du marché de la ville, un des taux les plus élevés au Québec. À la dernière assemblée générale de la Fédération, la discussion portait donc sur le thème: «Imaginez si on contrôlait 15 %!»

«On va peut-être finir par au moins contrôler le centre-ville!», fait Jacques Côté en rigolant.

Boni
+1%

la première
année pour
les nouveaux
fonds REER

LES
OBLIGATIONS
À TAUX
PROGRESSIF
PLACEMENTS
QUÉBEC

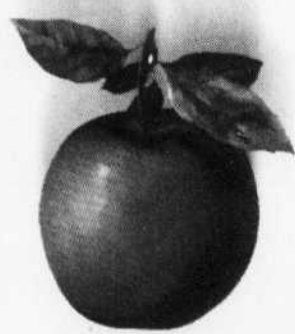
Qui sème des Obligations à taux progressif
Placements Québec récolte...

La flexibilité: remboursables chaque année à leur date anniversaire sans pénalité.

La progressivité: taux avantageux fixés pour 10 ans.

La tranquillité: garanties sans limites par le gouvernement du Québec.

Ceci est le fruit
de vos investissements.



Année	Taux annuels (%)
1	3,50*
2	3,20
3	3,90
4	4,80
5	5,55
6	6,40
7	6,90
8	7,30
9	7,60
10	8,00

* Taux incluant le boni de 1 %
la première année pour les
nouveaux fonds REER.

Placements
Québec

NOTRE INTÉRÊT À TOUS

1 800 463-5229

Région de Québec,
521-5229.

Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h
et les samedis d'octobre et de
novembre, de 10 h à 16 h.

www.placementsqc.gouv.qc.ca

loto-québec

LOTTO
649 Tirage du
2001-10-10

09 25 42 43 46 47

Numéro complémentaire: 16

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 2 000 000,00 \$
5/6+	3 174 198,40 \$
5/6	167 2 503,40 \$
4/6	10 224 78,30 \$
3/6	198 237 10,00 \$

Ventes totales: 12 147 418 \$

Prochain gros lot (approx.): 5 000 000 \$

Québec
449 Tirage du
2001-10-10

13 14 18 20 34 36

Numéro complémentaire: 37

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 1 000 000,00 \$
5/6+	0 50 000,00 \$
5/6	13 500,00 \$
4/6	871 50,00 \$
3/6	17 758 5,00 \$

Ventes totales: 539 070,00 \$

Promotion Double Jeu
649 + 449 Tirage du
2001-10-10

17 26 27 28

GAGNANTS LOT

53 188,68 \$

*Seules les sélections participant au Lotto 649 et
au Québec 449 sur le même billet sont admissibles
à la promotion.

Extra Tirage du
2001-10-10

NUMÉROS LOTS

781429 100 000 \$

81429 1 000 \$

1429 250 \$

429 50 \$

29 10 \$

9 2 \$

Le jeu doit rester un jeu

Les modalités d'encaissement des billets gagnants
paraîtront au verso des billets. En cas de départ
entre cette liste et la liste officielle de L-Q,
celle-ci prévaut à priorité.

T.V.A. LE RÉGIME DES TIRES DE LOTTO-QUÉBEC

LA RIPOSTE



Christian Rioux

La guerre de la propagande

L'événement n'a fait aucun mort et aucun dommage «collatéral». Pourtant, en faisant parvenir une cassette pré-enregistrée à la chaîne d'information continue al-Jezira, le terroriste Oussama ben Laden venait de pointer sur l'Occident et les États-Unis son arme la plus redoutable.

Subrepticement, le théâtre des opérations était en train de se déplacer. L'homme le plus recherché de la planète venait d'ouvrir ce qu'il faut bien appeler un nouveau front. Un champ de bataille où les manœuvres seront plus difficiles et au moins aussi déterminantes que sur le front militaire: celui de la propagande.

Car il y a bien deux guerres qui se déroulent aujourd'hui en Afghanistan. Peut-être même trois.

La première se mène sur le terrain avec des missiles sol air et des bombardiers B2. Elle vise à assurer aux soldats américains et britanniques la maîtrise de l'air pour permettre des opérations hélicoptères plus ciblées. L'opération se déroule si bien que les militaires pourraient prendre de court les diplomates.

Ceux-là combattent sur le second front.

Les bombardements visent en effet à déstabiliser le plus rapidement possible les talibans. L'objectif est de forcer certaines fractions pachtouines du sud du pays à participer à un gouvernement d'union nationale avec l'Alliance du Nord et le roi, Zahir Chah. On pourrait, par exemple, recruter quelques chefs traditionnels, ne serait-ce qu'en y mettant le prix. Ou rallier des talibans modérés prêts à entrer dans la ronde en échange de quelques ministères.

C'est pour cela et pour ne pas indisposer l'allié pakistanais que les rebelles de l'Alliance n'ont pas encore reçu une mitraillette américaine. C'est pour les obliger à patienter que les Américains n'ont pas bombardé les lignes talibans qui bloquent la route de la capitale.

Les alliés craignent avec raison qu'une prise rapide par les soldats de l'Alliance jette la population pachtoune dans les bras de l'ennemi. La capitale pourrait alors être déchirée par les guerres ethniques qui ont ravagé le pays de 1992 à 1996. Surtout qu'à deux pas, les talibans du Pakistan n'attendent qu'un mot pour accourir.

La troisième guerre se mène dans les esprits et à la télévision. Elle n'est pas moins importante que les autres. Mais on a l'impression que les alliés sont beaucoup moins bien équipés pour la gagner.

Il n'est pas surprenant qu'elle ait été déclenchée par la diffusion d'une cassette sur al-Jezira, le CNN arabe. Le succès de cette chaîne, féroce anti-Israélienne, n'est pas étranger à l'apparition d'une véritable opinion publique musulmane et arabe. Car ben Laden ne s'adresse pas à nous, mais aux millions de musulmans de cette mythique «nation de l'Islam».

Sa cassette a fait pour l'instant plus mal aux Américains que tous les vieux lance-roquettes Stinger hérités de la guerre contre les Soviétiques. Il a suffi de mentionner la Palestine pour aussitôt faire dresser l'oreille à des millions de musulmans.

Pourtant, Oussama ben Laden ne s'était à peu près jamais intéressé à la Palestine. C'est Rahimullah Yusufzai qui le dit. Ce journaliste pakistanais est l'un de ceux qui connaissent le mieux ben Laden. Il le décrit comme un propagandiste maintes fois frustré par les talibans, qui l'obligeaient à se tenir loin des médias. Yusufzai ne serait pas surpris que ben Laden ait enregistré d'autres messages. Peut-être même ses dernières volontés, avant de rejoindre les jeunes vierges promises aux martyrs de l'Islam.

Ben Laden a aussi soigneusement évoqué le «million d'enfants irakiens» qui seraient morts à cause de l'embargo des Nations unies. Là encore, il s'agit d'une première.

Allez donc ensuite expliquer que ce chiffre est le double de celui extrapolé en 1996 à partir d'un rapport de l'OMS, lui-même compilé à partir des données irakiennes de 1995. Allez donc dire que le chiffre a été réduit de moitié par une enquête de l'UNICEF publiée l'an dernier. Allez donc ajouter que dans le nord de l'Irak, qui n'est pas soumis au contrôle administratif de Saddam Hussein, le taux de mortalité infantile est plus bas qu'il y a dix ans.

Quel poids peut bien avoir cette comptabilité morbide à côté de l'abominable tragédie que représente la mort d'un seul enfant?

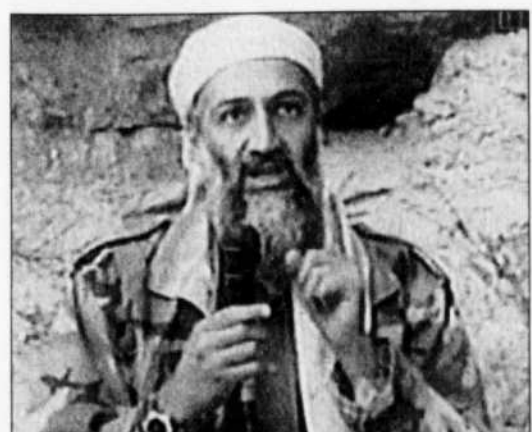
Plus cette guerre va durer et plus les images qui nous parviendront dresseront à elles seules un gigantesque chef d'accusation semblant donner raison au chef religieux tapi dans sa grotte afghane.

Maintenant que nous sommes en guerre, il n'y a plus à voir que des réfugiés qui s'amusent aux frontières. Les milliers de journalistes partis à l'épreuve du feu n'ont qu'eux à filmer. On a oublié qu'ils étaient déjà quatre millions il y a un mois à peine. A l'époque, qui savait où était située Kandahar?

Devant toute cette misère télévisée, Colin Powell et George W. Bush auront de plus en plus l'air d'affreux bourgeois confortablement installés devant leurs cartes militaires. Certains pensent même que cette guerre-là, ben Laden l'a déjà gagnée.

crioux@ledevoir.com

Christian Rioux est correspondant du Devoir à Paris.



Un secouriste se tient seul au milieu des ruines encore fumantes du World Trade Center.

Un mois après le drame

L'Amérique blessée se souvient

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Une Amérique unie dans la douleur a commémoré hier la mémoire des milliers de personnes encore sans sépulture qui ont péri il y a tout juste un mois dans les attentats les plus dévastateurs de l'histoire. Des cérémonies poignantes se sont tenues sur les trois sites frappés par les attaques: le trou béant, encore fumant, des débris du World Trade Center à New York, le Pentagone, près de Washington, et Johnston, près de Pittsburgh, en Pennsylvanie.

Au Pentagone, sous le slogan «Unis dans la mémoire» et l'emblème des États-Unis, le pygargue à

tête blanche, le président George W. Bush, l'air grave, a affirmé la détermination de son pays à «détruire le terrorisme». La sonnerie aux morts a retenti, devant 20 000 personnes, dont des milliers de proches des victimes. Des amoncellements chrétiens, juifs et musulmans ont lu des versets de l'Ancien, du Nouveau Testament et du Coran, enjoignant à Dieu de «benir et protéger l'Amérique».

Plus tôt, à New York, quelques secondes de silence ont été observées à 8h45 sur le chantier où travaillaient 24 heures sur 24 des milliers de sauveteurs et d'ouvriers. Le silence recueilli a été brisé par le son des cornemuses du New York Fire Department, les pompiers de la ville, entonnant *Amazing Grace*.

La vie reprend à Manhattan

New York — La première école a rouvert, mardi, dans la zone dite Ground Zero. Et dans ce quartier dévasté, mutilé, misérable, près de l'effroyable amas de débris et vestiges du World Trade Center encore fumants, ce fut un événement.

La vie reprenait à quelques pas des cendres. L'espoir s'incarnait dans ces trois mille adolescents qui, sacs à dos et dégainés nonchalants, disaient leur envie de reprendre le cours normal de leur existence. New York avait donc un avenir.

Bien sûr, l'endroit ressemble à une zone de guerre. L'air est piquant, chargé de poussière qui s'incruste sur la peau, les cheveux, les vêtements. Chargé aussi de cette odeur âcre qu'on ne sait trop définir parce qu'elle évoque à la fois le caoutchouc brûlé et peut-être autre chose de plus morbide. Des policiers déambulent dans les rues, des pompiers, des ouvriers, des volontaires avec des casques blancs, des vestes fluorescentes et des visages luisants. Les visages sont creusés, les regards fraternels mais éteints.

Des rues sont condamnées, de même que des stations de métro, et l'on jongle d'un barrage ou d'une palissade à l'autre pour trouver son chemin. Des voitures de police patrouillent, des camions monstrueux passés au jet d'eau avant de quitter le chantier Ground Zero et des engins bizarres, sans carcasse, à trois roues. Les bâtiments publics et les immeubles de bureaux contrôlent leurs accès, certains disposent même de nouveaux détecteurs de métaux.

Mais les ados ont regagné l'école après trois semaines de campement, à mi-temps, dans une école de Brooklyn. Et ça fait sourire Ernesto, le policier d'Harlem, qui les trouve «incroyablement amicaux» depuis leur retour. Il est vrai qu'à New York, depuis quelques jours, tout le monde trouve tout le monde sympathique. Le chancelier des écoles, Harold Levy, a lui-même accueilli les élèves de l'école Stuyvesant, mardi matin, affirmant qu'il avait même provisoirement installé ses bureaux dans le bâtiment, afin de prouver qu'il était totalement sécurisé.

Avec quarante-huit agents postés entre l'école et la bouche de métro la plus proche, deux contrôles pour filtrer professeurs et étudiants, on ne pouvait guère faire mieux. «Personne ne dit que nous ignorons la peur. Ce qu'on dit, c'est qu'on peut la surmonter». Les cours ont donc repris. À 9h30, au moment précis où le deuxième avion s'est encastré dans le World Trade Center, les élèves ont observé une minute de silence, et l'un d'entre eux a joué à la trompette le fameux *America the Beautiful*. C'est tout.

«Le passé est le passé»

Josh Weinstein, quatorze ans, trouve d'ailleurs qu'il est «urgent de passer à autre chose». Il se sent bien dans ses espadrilles, pense qu'il faut reconstruire de très belles tours et ne croit guère à un nouvel attentat. «Le passé est le passé». Rideau. Mais dans son sac, il trimalle une série de photos qu'il a prises le matin du 11 septembre et qu'il exhibe à tout bout de champ. «Quand je suis sorti du métro, vers 9h, tout le monde regardait vers les tours. En deux minutes, j'ai acheté un jetable et pris 26 photos. Regardez. La première tour est en feu, la seconde encore intacte. J'ai vu des gens sauter, mais l'appareil n'est pas assez précis. Puis je suis allé en classe. On était tous un peu excités, mais le cours a bien commencé à 9h30. Et puis il y a eu un immense tremblement, la lumière et la télé ont été coupées, le haut-parleur a appelé à l'évacuation de l'école. On a marché longtemps, longtemps, vers le nord.»

Quand il regarde vers le sud de Manhattan, Nicolas Dodd ne peut croire que les tours ne sont plus là. Et que près de cinq mille personnes sont ensevelies dans leurs entrailles fumantes. Le matin, à midi, le soir, il tourne la tête vers le grand trou. Et ça le rend songeur. Le comité des citoyens pour les enfants de New York a demandé qu'on abaisse le niveau des exigences de résultats scolaires. Éléves et professeurs ont besoin, dit-il, de «flotter» quelque temps.

Annick Cojean
Le Monde

S'attaquer à l'argent sale pour atteindre les terroristes

À Montréal, une dizaine d'agents de la GRC tentent de cerner les ramifications possibles du réseau de ben Laden

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Une dizaine d'agents de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) spécialisés dans les questions de blanchiment d'argent sont affectés à l'enquête sur les ramifications possibles du réseau d'Oussama ben Laden dans la seule région de Montréal. Les activités de financement de la nébuleuse sont dans la mire de la police fédérale dans toutes les grandes villes du pays.

«C'est une priorité pour la GRC et le gouvernement du Canada. On met toutes les ressources disponibles sans compromettre pour autant les autres enquêtes actives et les causes plaidées en cours», a dit hier l'inspecteur John Mair, officier responsable de l'Unité mixte des produits de la criminalité à la division québécoise de la GRC.

M. Mair n'a formulé aucun commentaire sur l'identité ou le nombre d'individus et de groupes ciblés par ces enquêtes.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a déjà publié une liste des associés d'Oussama ben Laden sur laquelle figure le nom d'un Canadien d'origine égyptienne, Ahmad Saïd Al-Kadr. Il a le même nom et la même date de naissance qu'un ancien représentant de Human Concern International (HCI), la principale œuvre de charité musulmane au Canada. Une source anonyme a confirmé jeudi à *Globe and Mail* qu'il s'agit d'une seule et même personne.

Human Concern International fait déjà l'objet d'une enquête sur les liens présumés d'un ancien employé avec des groupes terroristes, comme l'a confirmé la semaine dernière à *La Presse* la ministre fédérale de la Coopération internationale, Maria Minna. L'organisme de charité a déjà employé M. Al-Kadr au Pakistan. Il était soupçonné de complicité dans l'attentat contre l'ambassade égyptienne à Islamabad, au Pakistan, dans lequel 17 personnes ont perdu la vie en 1995. Les autorités croyaient qu'il avait financé l'opération à partir des fonds de HCI. M. Al-Kadr n'a fait l'objet d'aucune accusation. Le premier ministre Jean Chrétien avait même intercédé auprès du gouvernement pakistanais pour obtenir sa libération.

Sans mentionner un mot de cette affaire, John Mair a déclaré hier que les pays aux prises avec le terrorisme doivent se doter d'un «régime anti-blanchiment international» pour désarmer les fervents de la terreur à travers le monde. Comme les États sont de moins en moins enclins à parrainer les groupes terroristes, ces derniers s'en remettent aux mêmes activités que le crime organisé traditionnel pour financer leurs campagnes meurtrières. Trafic de stupéfiants, extorsion, vol, fraude et contrebande font partie de leur arsenal. Des activités grâce auxquelles ils empochent de l'argent sale. Les policiers croient qu'il est possible de casser les reins aux groupes terroristes en s'attaquant à leurs activités de blanchiment dans les grands centres financiers de la planète. L'effort exige un partage d'information et une coopération entre les autorités des pays concernés, une mise en commun des ressources qui fait souvent défaut. Le sujet sera à l'ordre du jour de la deuxième conférence internationale sur le blanchiment d'argent, qui se déroulera de lundi à mercredi à Montréal. Environ 600 délégués de 48 pays participeront à la réflexion. Selon l'inspecteur Mair, les attaques du 11 septembre ont ravivé l'intérêt international pour la lutte contre le blanchiment. Un blanchiment est non seulement souhaitable mais désiré par la population, dit-il.

Hans von Sponek

Ne confondez pas les cibles!

L'ex-coordonnateur du programme «Pétrole contre nourriture» appréhende un embrasement du monde musulman

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

L'ex-coordonnateur démissionnaire du programme humanitaire des Nations unies en Irak et ex-représentant de l'ONU au Pakistan, Hans von Sponek, affirme qu'un élargissement des frappes militaires américaines à d'autres États serait une catastrophe sur le plan des relations internationales, susceptible d'enflammer la totalité du monde musulman.

Cet observateur de longue date de l'Asie centrale craint aujourd'hui, à l'instar de plusieurs autres observateurs occidentaux, qu'une seconde ligne d'attaques ne soit lancée hors d'Afghanistan, contre des États soupçonnés d'abriter des groupes terroristes. «Le Conseil de sécurité des Nations unies n'a pas donné carte blanche aux États-Unis, mais seulement un droit de légitime défense», insiste-t-il, d'avis qu'une flambée s'emparerait alors du monde musulman, où l'opinion publique se montre de plus en plus convaincue que la guerre menée par George W. Bush vise l'Islam plutôt que les seuls terroristes.

Ce diplomate de carrière, qui était responsable de l'application du programme humanitaire de l'ONU «Pétrole contre nourriture» instauré en 1996 pour alléger les effets dévastateurs sur la population civile de l'embargo décrété en 1991 contre l'Irak, s'inquiète notamment des discours qui tend à vouloir impliquer ce dernier pays dans la filière terroriste responsable des attentats perpétrés aux États-Unis.

«Des voix ont commencé à se faire entendre, liant l'Irak aux attentats. Des soupçons ne peuvent être le prétexte pour finir le travail non terminé en 1991. Ces allégations sentent la revanche plutôt que la justice», a insisté M. Sponek, joint par *Le Devoir* cette semaine à Genève.

M. von Sponek, qui prononçait hier soir une conférence à la Bibliothèque nationale du Québec à l'invitation du Réseau québécois pour la levée des sanctions contre l'Irak, affirme que ce pays, aujourd'hui ruiné, ne représente plus une menace pour l'Occident. Même l'ex-secrétaire à la Défense des États-Unis, William Cohen, affirmait le 10 janvier dernier au nouveau président des États-Unis, George W. Bush, que «l'Irak ne présente plus une menace pour ses voisins».

Après avoir démissionné de son poste, en février 2000, pour protester contre l'effet désastreux des sanctions économiques de l'ONU sur la population irakienne, Hans von Sponek affirme qu'après 11 ans d'embargo, ce pays est aujourd'hui dévasté. «J'ai été à quatre reprises en Irak depuis ma démission et ce pays est complètement dévasté. Les Irakiens ont souffert, les jeunes sont sous-scolarisés, on carrement dans la rue. C'est un pays qui a perdu toute sa dignité», décrit-il, ajoutant que le programme «Pétrole contre nourriture» de l'ONU, n'assure aux Irakiens que l'équivalent de 119 \$US par personne par année. Le délégué de M. von Sponek, Dennis Halliday, avait lui aussi démissionné avec fracas en octobre 1998, affirmant que son travail revenait à «supprimer un génocide».

En vertu des sanctions imposées par l'ONU, plusieurs produits essentiels, notamment les médicaments et le chlore, continuent de figurer sur la liste des matières pouvant servir à des fins militaires soumises aux sanctions. Selon l'UNICEF, un demi-million d'enfants de moins de cinq ans sont morts entre 1991 et 1998, faisant de l'Irak le pays où le taux de mortalité infantile a le plus évolué en 10 ans.

Depuis sa démission, Hans von Sponek affirme que les sanctions n'ont affaibli que le peuple irakien, mais pas son dictateur, Saddam Hussein, qui maintient sa poigne de fer sur le pays. Ce dernier prône la levée des sanctions, combinée à une supervision militaire pour s'assurer que l'Irak ne produise de nouvelles armes de destruction massive.

Quant au conflit qui oppose les États-Unis et leurs alliés du monde occidental au régime des talibans, ce diplomate met en garde contre une politique étrangère qui aurait pour effet de maintenir l'Afghanistan et ses pays voisins dans la pauvreté et le chaos. «L'appauvrissement a été et sera toujours un creuset fertile à l'émergence de mouvements extrémistes comme ceux que l'on voit poindre en Afghanistan et ailleurs au Moyen-Orient. Il faut dépasser le parachutage d'aliments et viser une diplomatie honnête pour reconstruire ce pays.»

Cherchez-vous la justice ou la vengeance?, se demande

M. von Sponek

LA RIPOSTE

Le quartier général de la SQ évacué

Une intervention exagérée, liée à la crainte d'une attaque bioterroriste, déplore le SPIM

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Les manœuvres à grand déploiement entourant l'évacuation hier du quartier général de la Sûreté du Québec de la rue Parthenais étaient-elles nécessaires? Non, répond un représentant du Service de prévention des incendies de Montréal (SPIM) qui considère qu'il faudra à l'avenir mieux mesurer le danger avant d'ordonner une telle intervention. D'autant plus que l'épidémie de colis mystérieux et d'enveloppes suspectes ne semble pas vouloir cesser.

C'est une lettre scellée, reçue au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale du ministère de la Sécurité publique rue Parthenais, qui a provoqué le déploiement des équipes spécialisées dans la manipulation de matières dangereuses hier. Le SPIM a alors ordonné l'évacuation des quelque 1500 occupants de l'immeuble à 10h45. L'enveloppe provenait d'un couple de Saint-Eustache qui avait été informé par courriel qu'il recevrait un colis contenant des matières infectieuses. Prudent, la Sûreté municipale de la région a confié l'enveloppe au Département de médecine légale de la rue Parthenais hier matin.

Michel Viau, responsable de l'équipe d'intervention en matières dangereuses du SPIM, estime que l'intervention était démesurée compte tenu du danger que représentait la missive, d'autant plus que l'enveloppe était scellée et qu'elle se trouvait déjà dans un laboratoire. «Il est clair que, si on avait eu toutes les informations qu'on a eues à la fin, ça aurait été très facile à régler», précise-t-il.

L'intervention d'hier nécessitera une sérieuse mise au point et une réunion est prévue aujourd'hui

entre les représentants du SPIM, du SPCUM, de la SQ et du comité antiterroriste de la Ville de Montréal afin d'identifier la faille dans le processus de prise de décision et de mieux coordonner les différents services impliqués lors d'interventions futures. «Étant donné la psychose qui se passe en ce moment, il y a beaucoup de tension dans la population et quand les appels d'urgence nous parviennent, nous n'avons pas toutes les informations», ajoute M. Viau. A 13h, les occupants de l'immeuble sont retournés au travail. C'est le SPCUM qui procédera à l'analyse du contenu de l'enveloppe litigieuse.

D'autres alertes

Cette «psychose» a eu des échos ailleurs dans la région de Montréal. Outre une intervention dans le nord-ouest de la ville pour un colis suspect qui a perdu ce titre après la visite des policiers, une lettre en provenance du Maroc, reçue par un cordonnier de Longueuil, a forcé l'évacuation du centre commercial Place Longueuil hier midi. Ne connaissant personne résidant ou voyageant dans ce pays, le commerçant a alerté le service de police qui a prudemment confié l'envoi mystérieux au laboratoire de médecine légale de la rue Parthenais, déjà fort occupé hier. Un cordonnier de Brossard aurait également reçu une lettre du Maroc, mais on a rapidement réalisé qu'il s'agissait d'une missive provenant d'un Marocain à la recherche d'un emploi en cordonnerie...

Michel Martin, porte-parole à la SQ, croit que l'épidémie de fausses alertes continuera d'occuper les policiers pour quelque temps: «On s'attend à ce que ça dure encore quelques jours, aussi longtemps que la situation mondiale va être aussi explosive.»

Avec la Presse canadienne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'équipe spécialisée du Service de prévention des incendies de Montréal a encore dû intervenir.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.comAVIS AUX CRÉANCIERS DE
LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire des faillites de :

AGRALI MARKETING INC., société légalement constituée ayant son siège social et sa place d'affaires au 9470, Charles-de-Latour à Montréal, Québec H4N 1N2. Avis est donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre AGRALI MARKETING INC. le 28 septembre 2001 suite au dépôt d'une requête en ordonnance de séquestre émise le 13 septembre 2001. Le soussigné a été nommé syndic de l'actif par le Tribunal et la première assemblée des créanciers sera tenue le 31 octobre 2001 à 10 h 00 de l'avant-midi, au bureau du syndic situé au 2360, Marie-Victorin Est, bureau 200 à Longueuil, Québec et que, pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains, avant l'assemblée, les preuves de réclamation et, au besoin, les procurations.

Date à Longueuil Québec, ce 9 octobre 2001.

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS
syndics2360, Marie-Victorin Est, bureau 200,
Longueuil (Québec) J4G 1B5 • Téléphone: (450) 442-3260Laval • Drummondville • Montréal • Longueuil
• Sorel • St-Hyacinthe • St-Jean
• Chateauguay • Trois-Rivières

0926-9028 QUÉBEC INC./WILFRID PASTA BAR, société légalement constituée ayant son siège social et sa place d'affaires au 1974, boul. Le Corbusier, Laval (Québec) H7S 2K1 faisant affaires sous le nom et raison sociale de Wilfrid Pasta Bar. 9026-9028 QUÉBEC INC. a déposé un avis d'intention de faire une proposition le 18 juillet 2001 en vertu de l'article 50.4 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. La débiteur a omis de déposer une proposition dans les délais prévus, après le dépôt de l'avis d'intention, celle-ci est réputée avoir fait dès lors une cession. L'assemblée des créanciers sera tenue le 30 octobre 2001 à 10 h 00 de l'avant-midi, au bureau du Syndic, 4, boul. St-Martin Ouest, bureau 610, Place Laval, Laval, Québec.

Date à Longueuil Québec, ce 9 octobre 2001.

PNEUS LA INC., corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 4799, chemin des 40 Arpents à Lachenaie (Québec) J6V 1A3.

Avis est donné que PNEUS LA INC. a fait cession de ses biens le 3^e jour d'octobre 2001 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24 octobre 2001, à 11 h 00 de l'avant-midi, au bureau du Syndic, 7744, rue Sherbrooke Est, bureau 101, Montréal (Québec).

Date à Longueuil Québec, ce 9 octobre 2001.

Avis est par les présentes donné que MY LINH TRAN domiciliée au 101 Avenue des Pins est, Montréal, P.Q. s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de VIVIAN LORNA FALMUNA.

Montréal, ce 18 septembre 2001
My Tram Duong, AvocateAVIS DE LA
PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Article 102 (4)

AVIS est par les présentes donné que la faillite de LUC L'ARCHEVÊQUE, ayant sa résidence dans la ville de Montréal-Nord, district de Montréal, province de Québec, a été déclarée le 14 octobre 2001, à 11 h 00 de l'avant-midi, au bureau du Syndic, 4725, boul. Léger, appartement 410, H1H 5P5, est survenue le 4^e jour d'octobre 2001, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23^e jour d'octobre 2001 à 9 h 00 de l'avant-midi au bureau du syndic, 3420, rue Hochelaga, Montréal, Québec.

Date à Montréal, ce 10^e jour d'octobre 2001.CAROLE B. VERSAILLES,
CIP, Syndic
Responsable de l'actif
PricewaterhouseCoopers Inc.

SYNDICS DE FAILLITES
3420, rue Hochelaga
Montréal, Qc
H1W 1H3
(514) 521-5188

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAL, COUR DU QUÉBEC (CIVILE), 540-02-011589-018. LE SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse, MAISON PRO & ASS (S.E.N.C.), Partie défenderesse, AVIS DE VENTE EN JUSTICE. PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de MAISON PRO & ASS (S.E.N.C.) seront vendus par huissier le 22 octobre 2001 à 10 h 00 HEURES, au 30 TERR. D'AUTEUIL, LAVAL, Qc, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en 1 ordinateur, 1 télécopieur, 1 ensemble de patio et autres. Conditions: argent comptant ou chèque visé CLAUDE LAJOIE, huissier de justice, District de Laval, LATRAVERSE & ASSOCIÉS, huissiers de justice, 1717 boul. St-Martin Ouest, bureau 235, Laval Qc, H7S 1N2. Tél.: (450) 978-8869, fax: (450) 978-9013.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR SUPERIEURE, VALLEFIELD NO 760-04-000320-870 SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse, ROBERT JR CLOUTIER, partie défenderesse, PRENEZ AVIS que le 24/10/2001 à 11:30, AU 205, MONTCALM PINCOURT District de BEAUHARNOIS seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROBERT JR CLOUTIER, saisis en cette cause, soit: MONTMORIN POLARIS ET MOTORCARE, Outils, TV, Piano, SET DE SALON EN CUIR, ETC. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE, St-Eustache, ce 10 octobre 2001. CLAUDE BEAUREGARD, huissier de justice, A/S PHILIPPE TREMBLAY DION & ASSOCIÉS, HUISSIERS, PHILIPPE TREMBLAY DION & ASS, 165, rue Du Moulin, St-Eustache, Québec J7R 2P5. Tél.: (450) 491-7575, fax (450) 491-3418.

ASSIGNATION
ORDRE est donné à MICHEL DELISLE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, chambre 1100, Montréal, dans les 30 jours de la publication dans le JOURNAL LE DEVOIR.

Une copie de la présente déclaration alléguée, avis à la partie défenderesse, liste de pièces et pièces P-1 à P-5 a été remise au greffe à l'intention de MICHEL DELISLE.
Montréal,
9 octobre 2001
MICHEL PELLERIN
GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR FÉDÉRALE NO GST-2942-01 LOI SUR LA TAXE D'ACCISE REPR. PAR SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse, NETTOYEUR DE VENTILATION BON AIR INC., partie défenderesse, PRENEZ AVIS que le 23/10/2001 à 11:00, AU: 1305, ST-JEAN BAPTISTE MONTREAL District de BEAUHARNOIS seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de NETTOYEUR DE VENTILATION BON AIR INC, saisis en cette cause, soit: 2 CAMIONS FORD, REMORQUE, OUTILS ET EQUIPEMENTS DE NETTOYAGE ETC. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE, St-Eustache, ce 10 octobre 2001. CLAUDE BEAUREGARD, huissier de justice, A/S PHILIPPE TREMBLAY DION & ASSOCIÉS, HUISSIERS, PHILIPPE TREMBLAY DION & ASS, 165, rue Du Moulin, St-Eustache, Québec J7R 2P5. Tél.: (450) 491-7575, fax (450) 491-3418.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, COUR FÉDÉRALE NO GST-2942-01 LOI SUR LA TAXE D'ACCISE REPR. PAR SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse, NETTOYEUR DE VENTILATION BON AIR INC., partie défenderesse, PRENEZ AVIS que le 25/10/2001 à 11:30, AU 45, POINTE LANGLOIS LAVAL, District de LAVAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PIERRE CHAMPAGNE, saisis en cette cause, soit: MONTMORIN POLARIS ET MOTORCARE, Outils, TV, Piano, ETC. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE, St-Eustache, ce 10 octobre 2001. CLAUDE BEAUREGARD, huissier de justice, A/S PHILIPPE TREMBLAY DION & ASSOCIÉS, HUISSIERS, PHILIPPE TREMBLAY DION & ASS, 165, rue Du Moulin, St-Eustache, Québec J7R 2P5. Tél.: (450) 491-7575, fax (450) 491-3418.

AVIS DE CLOTURE
D'INVENTAIRE
Avis est donné que, à la suite du décès de Cyprien Tarasius PROVOST domicilié au 5555, 16^{ème} Avenue à Montréal, le 10 janvier 2001, un inventaire des biens du défunt a été par le liquidateur, le 9 octobre 2001, devant Me Jean VALIQUETTE, Notaire, conformément à la Loi. Cet inventaire peut être consulté au 5610, 18^{ème} Avenue à Montréal.
Donné ce 10 octobre 2001
Jean-Jacques PROVOST

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR SUPERIEURE, VALLEFIELD NO 760-04-000320-870 SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse, ROBERT JR CLOUTIER, partie défenderesse, PRENEZ AVIS que le 24/10/2001 à 11:30, AU 205, MONTCALM PINCOURT District de BEAUHARNOIS seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de NETTOYEUR DE VENTILATION BON AIR INC, saisis en cette cause, soit: 2 CAMIONS FORD, REMORQUE, OUTILS ET EQUIPEMENTS DE NETTOYAGE, ETC. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE, St-Eustache, ce 10 octobre 2001. CLAUDE BEAUREGARD, huissier de justice, A/S PHILIPPE TREMBLAY DION & ASSOCIÉS, HUISSIERS, PHILIPPE TREMBLAY DION & ASS, 165, rue Du Moulin, St-Eustache, Québec J7R 2P5. Tél.: (450) 491-7575, fax (450) 491-3418.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
AVIS PUBLIC
Le conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal a adopté, le 15 février 2001, la résolution CC01-0020 à l'effet d'amorcer le processus d'élaboration du schéma métropolitain d'aménagement et de développement.

Montréal, le 12 octobre 2001
Diane Charland,
Greffière

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, COUR FÉDÉRALE NO GST-2942-01 LOI SUR LA TAXE D'ACCISE REPR. PAR SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse, NETTOYEUR DE VENTILATION BON AIR INC., partie défenderesse, PRENEZ AVIS que le 23/10/2001 à 11:00, AU: 1305, ST-JEAN BAPTISTE MONTREAL District de BEAUHARNOIS seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de NETTOYEUR DE VENTILATION BON AIR INC, saisis en cette cause, soit: 2 CAMIONS FORD, REMORQUE, OUTILS ET EQUIPEMENTS DE NETTOYAGE ETC. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE, St-Eustache, ce 10 octobre 2001. CLAUDE BEAUREGARD, huissier de justice, A/S PHILIPPE TREMBLAY DION & ASSOCIÉS, HUISSIERS, PHILIPPE TREMBLAY DION & ASS, 165, rue Du Moulin, St-Eustache, Québec J7R 2P5. Tél.: (450) 491-7575, fax (450) 491-3418.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, COUR FÉDÉRALE NO GST-2942-01 LOI SUR LA TAXE D'ACCISE REPR. PAR SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse, NETTOYEUR DE VENTILATION BON AIR INC., partie défenderesse, PRENEZ AVIS que le 23/10/2001 à 11:00, AU: 1305, ST-JEAN BAPTISTE MONTREAL District de BEAUHARNOIS seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de NETTOYEUR DE VENTILATION BON AIR INC, saisis en cette cause, soit: 2 CAMIONS FORD, REMORQUE, OUTILS ET EQUIPEMENTS DE NETTOYAGE ETC. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE, St-Eustache, ce 10 octobre 2001. CLAUDE BEAUREGARD, huissier de justice, A/S PHILIPPE TREMBLAY DION & ASSOCIÉS, HUISSIERS, PHILIPPE TREMBLAY DION & ASS, 165, rue Du Moulin, St-Eustache, Québec J7R 2P5. Tél.: (450) 491-7575, fax (450) 491-3418.

AVIS DE CLOTURE
D'INVENTAIRE
Avis est donné que, à la suite du décès de Cyprien Tarasius PROVOST domicilié au 5555, 16^{ème} Avenue à Montréal, le 10 janvier 2001, un inventaire des biens du défunt a été par le liquidateur, le 9 octobre 2001, devant Me Jean VALIQUETTE, Notaire, conformément à la Loi. Cet inventaire peut être consulté au 5610, 18^{ème} Avenue à Montréal.
Donné ce 10 octobre 2001
Jean-Jacques PROVOST

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, COUR FÉDÉRALE NO GST-2942-01 LOI SUR LA TAXE D'ACCISE REPR. PAR SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse, NETTOYEUR DE VENTILATION BON AIR INC., partie défenderesse, PRENEZ AVIS que le 23/10/2001 à 11:00, AU: 1305, ST-JEAN BAPTISTE MONTREAL District de BEAUHARNOIS seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de NETTOYEUR DE VENTILATION BON AIR INC, saisis en cette cause, soit: 2 CAMIONS FORD, REMORQUE, OUTILS ET EQUIPEMENTS DE NETTOYAGE ETC. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE, St-Eustache, ce 10 octobre 2001. CLAUDE BEAUREGARD, huissier de justice, A/S PHILIPPE TREMBLAY DION & ASSOCIÉS, HUISSIERS, PHILIPPE TREMBLAY DION & ASS, 165, rue Du Moulin, St-Eustache, Québec J7R 2P5. Tél.: (450) 491-7575, fax (450) 491-3418.

ASSIGNATION
ORDRE est donné à JEAN JUNIOR LAJEUNESSE, de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication personnellement ou par l'entremise de ses procureurs, au Palais de Justice de Montréal, situé à 1^{er} est, rue Notre-Dame, en salle 1.100, suite à la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de JEAN JUNIOR LAJEUNESSE.

LIEU: MONTRÉAL
DATE: 9 octobre 2001
Michel Pellerin
Greffier adjointCOUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
YALA SHABAH,
Demanderesse
vs.
JEAN JUNIOR LAJEUNESSE
DéfendeurASSIGNATION
ORDRE est donné à MAZDA ORDBEHESHTE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la Déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de MAZDA ORDBEHESHTE.

Lieu: Montréal
Date: le 9 octobre 2001
Michel Pellerin
Greffier adjointCOUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
YALA SHABAH,
Demanderesse
vs.
JEAN JUNIOR LAJEUNESSE
DéfendeurASSIGNATION
ORDRE est donné à MAZDA ORDBEHESHTE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la Déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de MAZDA ORDBEHESHTE.

Lieu: Montréal
Date: le 9 octobre 2001
Michel Pellerin
Greffier adjointCOUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
YALA SHABAH,
Demanderesse
vs.
JEAN JUNIOR LAJEUNESSE
DéfendeurAVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR SUPERIEURE (CHAMBRE DE LA FAMILLE) PRÉSENT GREFFIER ADJOINT
MARTINE PAQUETTE
Requérante

ERIC CABANA
IntiméDIRECTEUR DE L'ÉTAT CIVIL
MIS EN CAUSEASSIGNATION
ORDRE est donné à ERIC CABANA, intimé, dans une requête en changement de nom, de comparaître en cette Coursitué au 1^{er} est, rue Notre-Dame, à Montréal, pour le 5 décembre 2001, à 9h00 de l'avant-midi, en salle 2.16, du Palais de Justice de Montréal, suite à la publication du présent avis, dans LE DEVOIR.

Une copie de la requête en changement de nom, est accompagnée de la déclaration solennelle, de l'avis de présentation et de l'avis de dénonciation de pièces remises à été remise au greffe de la Cour à l'intention de l'intimé.

MONTRÉAL, le 5 octobre 2001
Michel Pellerin
GREFFIER ADJOINT

DEMANDE DE DISSOLUTION (article 37, Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales)

Prenez avis que la compagnie/corporation 9027-1891 Québec Inc. ayant son siège social à Place Yvon Plouffe Charlemagne JSZ 362 demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et à cet effet déposera au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

C'est à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et à cet effet déposera au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

Pierre Leclerc

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
YALA SHABAH,
Demanderesse
vs.
JEAN JUNIOR LAJEUNESSE
DéfendeurASSIGNATION
ORDRE est donné à JEAN JUNIOR LAJEUNESSE, de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication personnellement ou par l'entremise de ses procureurs, au Palais de Justice de Montréal, situé à 1^{er} est, rue Notre-Dame, en salle 1.100, suite à la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de JEAN JUNIOR LAJEUNESSE.

LIEU: MONTRÉAL
DATE: 9 octobre 2001
Michel Pellerin
Greffier adjointCOUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
YALA SHABAH,
Demanderesse
vs.
JEAN JUNIOR LAJEUNESSE
DéfendeurASSIGNATION
ORDRE est donné à MAZDA ORDBEHESHTE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la Déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de MAZDA ORDBEHESHTE.

Lieu: Montréal
Date: le 9 octobre 2001
Michel Pellerin
Greffier adjointCOUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
YALA SHABAH,
Demanderesse
vs.
JEAN JUNIOR LAJEUNESSE
DéfendeurASSIGNATION
ORDRE est donné à MAZDA ORDBEHESHTE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la Déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de MAZDA ORDBEHESHTE.

Lieu: Montréal
Date: le 9 octobre 2001
Michel Pellerin
Greffier adjointCOUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
YALA SHABAH,
Demanderesse
vs.
JEAN JUNIOR LAJEUNESSE
DéfendeurASSIGNATION
ORDRE est donné à MAZDA ORDBEHESHTE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la Déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de MAZDA ORDBEHESHTE.

Lieu: Montréal
Date: le 9 octobre 2001
Michel Pellerin
Greffier adjointCOUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
YALA SHABAH,
Demanderesse
vs.
JEAN JUNIOR LAJEUNESSE
DéfendeurASSIGNATION
ORDRE est donné à MAZDA ORDBEHESHTE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la Déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de MAZDA ORDBEHESHTE.

Lieu: Montréal
Date: le 9 octobre 2001
Michel Pellerin
Greffier adjoint

audit bref. Lesdits biens consistent en 1 automobile de marque Acura, 1 télé couleur, 1 motojeige et autres. Conditions: argent comptant ou chèque visé. MARTIN CYR, huissier de justice, District de Laval, LATRAVERSE & ASSOCIÉS, huissiers de justice, 1717 boul. St-Martin Ouest, bureau 235, Laval Qc, H7S 1N2. Tél.: (450) 978-8869, fax: (450) 978-9013.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE BEAUHARNOIS, COUR SUPERIEURE, VALLEFIELD NO 760-04-000320-870 SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse, ROBERT JR CLOUTIER, partie défenderesse, PRENEZ AVIS que le 24/10/2001 à 11:30, AU 150 HARWOOD VAUDREUIL-DORION District de BEAUHARNOIS seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROBERT JR CLOUTIER, saisis en cette cause, soit: ACCESSOIRES DE DECORATION, TAPISSERIE, RIDEAUX, STORE, ETC. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE, St-Eustache, ce 10 octobre 2001. CLAUDE BEAUREGARD, huissier de justice, A/S PHILIPPE TREMBLAY DION & ASSOCIÉS, HUISSIERS, PHILIPPE TREMBLAY DION & ASS, 165, rue Du Moulin, St-Eustache, Québec J7R 2P5. Tél.: (450) 491-7575, fax (450) 491-3418.

DEMANDE DE DISSOLUTION (article 37, Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales)

Prenez avis que la compagnie/corporation 9027-1891 Québec Inc. ayant son siège social à Place Yvon Plouffe Charlemagne JSZ 362 demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et à cet effet déposera au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

C'est à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et à cet effet déposera au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

Pierre Leclerc

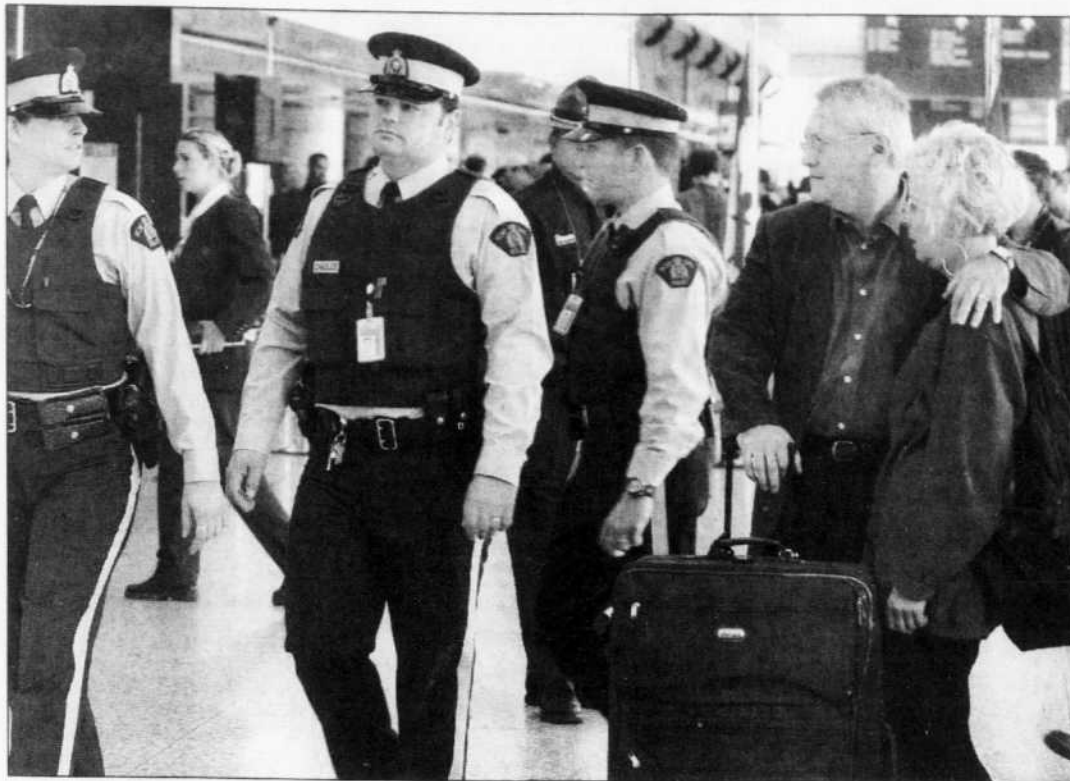
COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
YALA SHABAH,
Demanderesse
vs.
JEAN JUNIOR LAJEUNESSE
DéfendeurASSIGNATION
ORDRE est donné à JEAN JUNIOR LAJEUNESSE, de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication personnellement ou par l'entremise de ses procureurs, au Palais de Justice de Montréal, situé à 1^{er} est, rue Notre-Dame, en salle 1.100, suite à la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de JEAN JUNIOR LAJEUNESSE.

LIEU: MONTRÉAL
DATE: 9 octobre 2001
Michel Pellerin
Greffier adjointCOUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT

• LA RIPOSTE •

Voir et être vu



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

TROIS MINISTRES du gouvernement fédéral ont annoncé, hier à l'aéroport Dorval, différentes mesures visant à renforcer la sécurité dans les aéroports. Ainsi, 130 nouveaux douaniers viendront se greffer aux quelque 7000 agents déjà en poste et 27 inspecteurs de la sécurité seront embauchés. On investira également dans l'achat de nouveaux équipements et la formation. Hier, la présence policière était particulièrement visible.

Ben Laden n'aura plus accès aux ondes de RDI aussi facilement

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Les médias feront montre de beaucoup plus de prudence lorsque leur parviendront des vidéos d'Oussama ben Laden exhortant ses troupes à continuer la lutte contre les États-Unis, et Radio-Canada avoue maintenant qu'on exercera un «jugement journalistique» avant de diffuser de telles images.

En fin de semaine dernière, une entente entre Radio-Canada et CNN a permis d'obtenir de façon immédiate et en continu tout ce qui provenait de CNN. Lorsque CNN a commencé à diffuser la vidéo exclusive d'Oussama ben Laden, vraisemblablement tournée quelques jours plus tôt, RDI s'était immédiatement branché sur les images fournies par CNN (obtenues de la chaîne arabe al-Jezira), diffusant en même temps.

Mais il y a quelques jours, les plus hautes autorités du gouvernement américain ont conseillé aux réseaux de télévision de cesser de diffuser ces images de ben Laden. Depuis mercredi, les grands réseaux américains ont déclaré qu'ils allaient se montrer beaucoup plus prudents.

Au service des relations publiques de Radio-Canada, on indiquait hier qu'à Radio-Canada aussi on marquera une distance journalistique si de nouveaux documents vidéo de ben Laden sont mis à la disposition des chaînes internationales. On ne veut pas qu'un terroriste prenne les ondes télévisuelles en otage, fait-on savoir. Il faut que les informations obtenues aient un véritable intérêt journalistique, ajoute-t-on, et il ne faut pas qu'il s'agisse d'incitations à la haine, comme le veut, de toute façon, le code de conduite de Radio-Canada.

Ravie de voir les médias américains exprimer un souhait de prudence, l'administration Bush a enfoncé le clou encore plus loin hier: les journaux étaient invités hier par le porte-parole de la Maison-Blanche, Ari Fleischer, à ne pas publier intégralement les déclarations de ben Laden et de ses lieutenants. M. Fleischer a évoqué la possibilité que de telles déclarations contiennent des ordres codés pour déclencher d'autres attentats. Cet argument avait été évoqué plus tôt en semaine par la conseillère pour la sécurité nationale Condoleezza Rice auprès du président Bush afin d'inviter les chaînes de télévision à examiner ou à faire examiner avant diffusion les cassettes des leaders terroristes.

Arafat se réjouit de la position de Bush

AGENCE FRANCE-PRESSE

Athènes — Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a exprimé hier sa satisfaction pour «la récente» déclaration du président américain, George W. Bush, en faveur de l'application des résolutions 242 et 338 de l'ONU pour un règlement de la question palestinienne.

«Nous exprimons notre satisfaction pour la récente déclaration de M. Bush en faveur de l'État palestinien et nous lançons un appel à l'ONU, à l'Union européenne, à la Russie, à la Chine, à l'Australie ainsi qu'aux pays africains et arabes pour trouver une solution juste au problème palestinien», a souligné M. Arafat, en visite à Athènes.

Le président américain, George W. Bush, a en effet affirmé hier qu'il était pour l'application des résolutions 242 et 338 de l'ONU afin de trouver un règlement juste, global et définitif à la question palestinienne, dans un entretien téléphonique avec le roi du Maroc Mohammed VI, a indiqué l'agence officielle MAP.

Le président américain a affirmé au roi qu'il est «nécessaire d'appliquer les résolutions du Conseil de sécurité 242 et 338 relatives à la recherche d'un règle-

ment juste, global et définitif à la question palestinienne», a indiqué l'agence marocaine.

La deuxième chaîne de télévision marocaine, «2M», avait également donné cette information.

Les résolutions 242 et 338 prévoient un retrait israélien des territoires arabes occupés en 1967.

Appel

Le président palestinien a en outre adressé de nouveau un appel «à la communauté internationale pour contribuer à l'arrêt de l'occupation israélienne», dans un discours devant le sixième congrès du PASOK (parti socialiste grec, au pouvoir), hier.

«Alors qu'aucune réponse n'avait suivi notre appel à Israël pour un cessez-le-feu et des négociations, nous continuons à tendre notre main pour la paix», a souligné M. Arafat.

Acclamé chaleureusement par les 6300 congressistes du PASOK, M. Arafat a remercié le peuple grec «pour son soutien stable au cours des années pour la cause palestinienne», rappelant «les liens étroits de la Grèce avec le peuple arabe» ainsi que l'amitié personnelle qu'il éprouvait pour «son frère, allié et ami Andréas Papandréou [fondateur du PASOK]».

EN BREF

Canadien tué: l'acte terroriste n'est pas prouvé

(AFP) — Le ministre canadien des Affaires étrangères, John Manley, a refusé hier, faute de preuves, de lier le meurtre d'un technicien canadien de 36 ans, Luc Ethier, survenu mercredi au Koweït, à un acte terroriste consécutif au début des frappes américaines contre l'Afghanistan. «Pour le moment, nous n'avons pas d'information qui indiquerait un lien avec la situation en Afghanistan», a déclaré M. Manley. Luc Ethier a été tué et sa femme, une Philippine, grièvement blessée par un inconnu qui a ouvert le feu sur eux mercredi soir à Fahahel, une cité côtière à 20 km au sud de la capitale. «L'homme armé est toujours en fuite», a indiqué une source des services de sécurité du Koweït, ajoutant que des témoins avaient entendu l'assaillant crier «Allah Akbar» (Dieu est le plus grand) à plusieurs reprises en s'éloignant à pied des lieux de l'attaque. «L'agresseur portait un pantalon et une chemise, mais également une "ghoutra"», couvre-chef traditionnel dans les pays du Golfe, a-t-on ajouté de même source. «Nous ne pouvons pas dire s'il s'agit d'un acte isolé ou lié à l'Afghanistan, mais nous ne pensons pas qu'il s'agit d'une affaire personnelle puisque la femme a également été visée», a affirmé cette même source, ajoutant qu'il est «trop tôt pour déterminer» les mobiles. Luc Ethier était employé par la compagnie américaine DynCorp, spécialisée dans les contrats de défense, sur la base aérienne Ahmed al-Jaber, selon la source. Sa femme, atteinte de trois balles, a été hospitalisée dans une unité de soins intensifs.

Expulsé d'un avion d'Air Canada

(PC) — Un jeune Koweïtien sourd et muet, Nazar Al-Gumer, a été expulsé d'un avion d'Air Canada, la semaine dernière à Halifax, alors qu'il sortait des toilettes juste avant le décollage. L'incident est survenu vendredi dernier, dans un appareil qui effectuait la liaison Halifax-Montréal. Le jeune musulman de 24 ans étudie le langage des signes à Halifax et se rendait à Montréal pour visiter son frère, Waleed, pour le week-end de l'Action de grâce. «Il était terrifié», a raconté ce dernier en décrivant l'incident. Le jeune homme est sorti des toilettes, situées à l'arrière de l'avion, et a tenté de communiquer avec les agents de bord en utilisant le langage des signes. Mais le personnel de cabine n'a pas compris de quoi il s'agissait et a pris peur. «Les agents de bord étaient effrayés et, voyant cela, les passagers sont devenus effrayés eux aussi», a expliqué Waleed Al-Gumer, âgé de 20 ans. Le personnel de cabine a alors ordonné au passager de quitter l'Airbus A319 sur-le-champ. Nazar Al-Gumer a bien tenté de montrer aux agents de bord une carte indiquant qu'il est sourd et muet, mais rien n'y fit. «C'était stupide, car ils ne lui ont même pas parlé. Ils n'ont pas cherché à négocier avec lui. Ils l'ont tout simplement expulsé», a raconté Waleed Al-Gumer, indigné. Une porte-parole d'Air Canada a expliqué que les passagers étaient inquiets en raison du comportement de M. Al-Gumer, dans la foulée des attentats terroristes survenus aux États-Unis le 11 septembre. Nazar Al-Gumer promet de ne plus voyager avec Air Canada, a indiqué son frère.

FACE-À-FACE CHRÉTIEN-LANDRY

Michel Beaudry sort
les gros joueurs pour nous offrir
un match à ne pas manquer:

Jean Chrétien, qui défendra les couleurs
des Sénateurs, rencontre Bernard Landry
qui attaquera au nom des Canadiens.

Les capsules humoristiques, vendredi à 16 h 50 et 17 h 50.

CKAC 730
UN MOT VAUT MILLE IMAGES.

É D I T O R I A L

Tourmente médiatique

La Maison-Blanche a demandé mercredi aux chaînes américaines de ne plus diffuser les bandes vidéo mettant en vedette Oussama ben Laden parce qu'elles contenaient des propos haineux appelant à la guerre contre les Américains. Les directions des six principales chaînes télé ont rapidement accédé à la requête en disant faire un geste «patriotique». Le rôle de la presse américaine, en effet, n'est plus le même depuis les attentats. Des principes sacrés sont pourtant en cause.

L'administration Bush a l'épiderme sensible depuis les attentats du 11 septembre. Aucun manquement journalistique à la ferveur patriotique ne reste sans écho. Coups de téléphone, suspension d'émissions, pressions pour le départ de tel employé, tout y est. Le président Bush a même obtenu du réseau Fox — très conservateur — qu'il modifie sa programmation pour diffuser une édition spéciale d'*America's Most Wanted*, qui portera sur Oussama ben Laden et à laquelle participera le chef du FBI.

La semaine dernière, le secrétaire d'État Colin Powell intervenait auprès du chef d'État du Qatar pour qu'il exerce un contrôle sur la chaîne al-Jezira, où aboutissent les bandes incendiaires de ben Laden. La chaîne, qui donne abondamment la parole aux islamistes radicaux, est la seule qui soit tolérée à Kaboul. Des millions d'Arabes s'y réfèrent quotidiennement.

Le mois dernier, c'est à sa propre chaîne radiophonique, Voice Of America, que le gouvernement Bush demandait de ne pas diffuser l'entrevue obtenue avec le chef suprême taliban, le mollah Omar. Après réflexion, la direction de VOA a diffusé certains extraits de l'entretien. Bonne décision. Après tout, n'est-ce pas cela que les chaînes devraient toujours faire: éditer le contenu de l'information avant la mise en onde?

L'intensification de la concurrence et l'arrivée sur le marché de chaînes d'information continue ont propulsé les médias électroniques dans une course qui leur fait brûler des étapes souvent essentielles. Sitôt obtenue, l'information est retransmise à l'écran afin d'en avoir la primeur.

C'est malheureux. Mais dans le débat immédiat se rapportant aux messages de ben Laden, nous croyons que le public occidental a le droit d'être fixé sur les intentions réelles du chef du réseau al-Qaïda. Les chaînes, et non le gouvernement, doivent avoir le dernier mot.

Quant à l'argument de la conseillère de la Maison-Blanche en matière de sécurité, Condoleezza Rice, selon lequel les bandes contiennent peut-être des instructions secrètes aux partisans de ben Laden, il ne tient pas la route. Si des preuves existent, que les responsables des médias soient mis dans le coup. De toute manière, en cette ère des communications, les messages de ben Laden, s'ils ne sont pas diffusés sur CNN, seront repris par de nombreux sites Internet.

Au moment où Washington qualifie son action en Afghanistan d'opération «Liberté immuable», il ferait mieux de laisser la presse faire son travail en toute liberté, justement. D'ailleurs, les médias américains n'ont pas besoin des exhortations de la Maison-Blanche.

Depuis que le président Bush, dans son discours du 20 septembre dernier, a lancé la guerre au terrorisme, la presse américaine a largement choisi de montrer au monde une Amérique combattante et patriotique, parfois même au prix de sa fonction critique.

pdesrivieres@ledevoir.ca

Les élections s'en viennent...

Dans moins d'un mois, les citoyens des nouvelles villes issues des fusions iront aux urnes. À Québec, la mairesse de Sainte-Foy, Andrée Boucher, livre une chaude lutte au maire Jean-Paul L'Allier, alors qu'à Montréal, on se demande si la récente performance télévisée du maire Pierre Bourque lui donnera l'élan nécessaire pour contrer la remontée de son adversaire, Gérald Tremblay.

Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, a choisi de plonger pour une dernière fois en politique municipale parce qu'il a la conviction que l'élection de Mme Boucher aurait pour conséquence de neutraliser le fonctionnement de la nouvelle structure à laquelle elle a toujours été opposée. Entre-temps, Mme Boucher est revenue de son obsession antifusion et propose plutôt d'exiger de Québec qu'il concède plus de pouvoirs aux futurs arrondissements. Selon les derniers sondages, M. L'Allier profiterait d'une légère avance sur son adversaire, surtout parmi les jeunes, dont on sait cependant qu'ils sont moins enthousiastes que les aînés à se présenter le jour du vote.

À Montréal, le principal opposant au maire Bourque, l'ancien ministre libéral Gérald Tremblay, n'a jamais contesté l'existence de la nouvelle ville même si, comme Mme Boucher, il trouve surtout ses appuis en banlieue. Les derniers sondages accordaient une très légère avance à M. Tremblay, avance que les retombées médiatiques au lendemain du débat télévisé de mercredi risquent cependant d'effacer.

Avec son collègue de Québec, Pierre Bourque a été à l'origine du projet de création des grandes villes, ce qui le rend plutôt antipathique aux banlieusards. Cela dit, il faut bien reconnaître qu'avec les années, M. Bourque est devenu un politicien crédible qui connaît bien sa ville et ses problèmes. Il l'a d'ailleurs prouvé de façon éloquente lors de ce débat télévisé en faisant flèche de tout bois pour se mettre en valeur, y compris en s'accordant le crédit de projets qui ne relèvent pas de sa compétence.

Peu de gens reconnaissent au maire Bourque quelque qualité d'administrateur ou de leader que ce soit. Il a plutôt cultivé le style bon papa, naïf mais sans malice. Force est cependant d'avouer qu'il a réussi à mettre un frein à la croissance des dépenses à Montréal, avec pour résultat le gel du compte de taxes auquel les contribuables n'osaient même plus rêver depuis des décennies.

Cela dit, la plus grande force de Pierre Bourque, c'est probablement... la faiblesse de son adversaire, Gérald Tremblay, lui aussi un homme sympathique et généreux mais d'un manque d'aisance troublant sur une scène politique.

Evidemment, on ne devrait pas élire un politicien pour ce qu'il dégage mais pour ce qu'il propose. Sauf que, retirés dans l'isolement, les électeurs pourraient bien préférer une fois encore le léger vague-à-l'âme satisfaisant que leur inspire Pierre Bourque au projet ISO 9005 que leur propose Gérald Tremblay.

jrnsansfacon@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



LETTRES

Les marxistes de retour

Merci à Marc Fournier pour sa réflexion parue le 4 octobre. Merci au *Devoir* d'avoir publié ce texte à côté de celui de Salman Rushdie. Hasard ou volonté, les deux se complètent admirablement bien. Les critiques antiméricaines qui se font entendre en relation avec les attaques du 11 septembre donnent à penser que les marxistes d'hier ont repris du service avec la même insouciance, la même légèreté avec lesquelles ils ont défendu des idées qui ont conduit aux pires calamités de notre temps. Auraient-ils enfin trouvé un exutoire à l'échec de leur militantisme angélique? Ils radotent. Ils n'ont rien oublié, ils n'ont rien appris.

Louis Dussault
Montréal, octobre 2001

Le référendum à plus tard?

Compte tenu du résultat des partielles et de certains sondages qui disent qu'on accroîtrait nos chances de gagner les prochaines élections en abandonnant l'idée de tenir un référendum, nous pourrions être tentés de remettre ce référendum à plus tard, lors du prochain rendez-vous électoral, et ce serait une grave erreur.

Ce faisant, nous enverrions le message selon lequel la souveraineté n'est ni urgente ni importante et que l'on peut «procrastiner» autant que l'on veut. Or le statu quo est toujours et plus que jamais la pire des solutions pour le Québec, et ce, pour plusieurs raisons.

Premièrement, le Québec est en état d'hémorragie fiscale à l'intérieur du Canada, et la

commission Séguin le démontrera bientôt.

Deuxièmement, les Québécois ne sont pas représentés aux tables de négociations internationales où va se jouer leur avenir.

Troisièmement, le temps joue contre nous, les Québécois francophones sont de plus en plus minoritaires chez eux et les chances de voir le Québec devenir un pays diminuent de jour en jour.

Quatrièmement, si les souverainistes abandonnent l'idée de tenir un référendum, la base militante dont je fais partie les abandonnera.

Nous sommes convaincus que le Québec n'a aucun avenir s'il ne fait pas son indépendance et nous devons obtenir le mandat de tenir un autre référendum à ce sujet aux prochaines élections.

Les Québécois feront le choix de nous donner ou non ce mandat.

Roger Pomerleau
L'Anvers (Québec), 3 octobre 2001

Gaz à effet de serre

En juillet dernier, le gouvernement du Québec invitait le gouvernement du Canada à réitérer son engagement de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre des négociations entourant le protocole de Kyoto à Bonn. À la fin août, à l'occasion de la Conférence des gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'est du Canada, ces derniers adoptaient un ambitieux objectif à long terme de réduction de 75 % de ces émissions. Et voilà que quelques semaines plus tard, on nous annonce la construction d'une centrale thermique au gaz naturel (la première, mais

peut-être pas la dernière) qui, à elle seule, fera bondir de 3 % les émissions de gaz à effet de serre de la province. Où est la logique?

En plus d'être aberrante, l'annonce de ce projet constitue une insulte pour tous les citoyens qui, comme moi, sont sensibilisés à la question des changements climatiques et qui ont déjà volontairement modifié leurs habitudes et leurs comportements afin de réduire leurs propres émissions (après tout, le respect de l'environnement commence dans sa propre cour). Si les plus sensibilisés remettent en question l'utilité de leurs gestes, qu'en sera-t-il des autres, ceux qui ne se sentent pas visés? Comment le gouvernement actuel pourra-t-il les convaincre de poser des actes concrets pour que la province atteigne son objectif de réduction de 6 % par rapport au niveau de 1990? Ils se diront peut-être que l'effort sera inutile puisque tous les gains qui en découleront seront anéantis par des projets comme celui qui vient d'être annoncé.

M. Landry a insisté sur l'aspect économique de ce projet (création d'emplois et vente d'électricité aux États-Unis puisque nous n'en aurons, semble-t-il, pas besoin), mais personne n'a parlé de ses coûts écologiques. Après un été record pour ce qui est de la chaleur, de la sécheresse et des alertes au smog, comment peut-on sciemment proposer un tel projet qui ne fera qu'accroître tous ces phénomènes? Les citoyens devraient pouvoir se prononcer à ce sujet: il reste à voir si le gouvernement en place respectera la promesse qu'il a faite, à savoir s'il écoutera ce que les gens auront à dire.

Jocelyne Normand
Montréal, octobre 2001

LIBRE OPINION

Les pieds dans la cendre, mais debout

JEAN-PIERRE GIRARD
Écrivain, Joliette

Il s'est proféré un nombre assez impressionnant de sottises depuis le 11 septembre. Les journaux, les hommes et les femmes politiques, les tribunes téléphoniques, les experts en n'importe quoi. À droite, tous les Arabes sont devenus des salauds; à gauche, les États-Unis n'ont que ce qu'ils méritent; au centre, la culpabilité lascive qu'on devrait ressentir à 30 ans pour avoir vécu en temps de paix relative. Semblables approximations, semblables énormités, comme s'il fallait recouvrir ces horreurs par des mots immédiats, pour tant bien trop brûlants encore, et ainsi jouer le jeu de la division et de l'intolérance — attitude que les cerveaux de ces opérations ont assurément souhaitée.

La plupart des commentateurs publics exercent comme ils le peuvent leur métier, en ce point tournant de l'histoire, et tentent de dégager un peu de sens de cette boue. D'autres exorcisent leur rancœur, rage accumulée contre un peuple, une religion, un État. Comme si les attentats devenaient un prétexte pour justifier quelque ressentiment jusque-là maîtrisé (contre l'Islam, contre les musulmans, contre les États-Unis.) S'il est difficile d'entendre ces accès de haine refoulée, notamment parce qu'on voit clairement aujourd'hui qu'ils étaient latents, tapis dans l'ombre mais déjà en action, il est sans doute bien que ça sorte ainsi, comme on dit. On appellera ça l'effet thérapeutique des mots, je suppose, ou de la prise de parole. À tout prendre, donc, tant mieux si ces torrents de commentaires pour le moins gratuits (mais pas du tout anodins ou inoffensifs) font office de robinets momentanés, mais tant mieux surtout si on parvient à l'avenir à en juguler la source, comme il est possible d'éliminer la peur inspirée par la différence de l'autre.

Mais comme écrivain, qu'en est-il? Celui-ci doit-il s'engager? Condamner? Intervenir? Monter au front? Je ne sais pas. Je sais que je me sens encore plus petit, aujourd'hui. Non pas

écrasé. Juste petit. D'autres s'engagent, trouvent important d'apporter maintenant leur éclairage, de dénoncer avec véhémence. Je ne le peux pas, moi, maintenant. Je trouve cette dénonciation évidente, et je suis contre l'horreur. Voilà. Mais utiliser une tribune pour le proclamer ne me semble pas de la plus grande pertinence, actuellement. Je me suis tu, depuis un mois, et je me tairai encore un moment, mais pas du tout cependant parce que je me sens muet, comme le disait Paul Auster au lendemain des attentats (*La Presse*, 23 septembre 2001).

Alors, pourquoi se taire? Au tout premier chef, choisir de me taire, prendre une distance, afin d'abord de vaincre ma propre peur et ensuite pour continuer de faire les choses, de vivre libre, de préserver la liberté de ma fille, sinon le terrorisme aura gagné (meilleur texte depuis les attentats: Salman Rushdie, qui s'y connaît assez en «forces de l'invisible», dans *Libération*, 3 octobre 2001, repris dans *Le Devoir* du 4 octobre). Mais dès après, continuer de me taire encore un peu parce que, les deux pieds dans la cendre, j'ai la conviction qu'il faut s'efforcer de rester debout et ne pas multiplier. S'appliquer au contraire à diviser, retrouver le plus petit dénominateur et découvrir ainsi dans quelle direction espérer. Je n'attends rien à ce sujet des politiciens, rien des militaires et peu des éditorialistes.

Eux et elles décideront des mouvements gigantesques, on lira leurs déclarations, on tentera d'en évaluer la portée. Ils multiplieront gestes et paroles. Pas moi. Je suis un petit. Sans voix et à peu près anonyme, comme vous, dans l'affaire. Mais je peux rester debout. Cela m'est donné. L'une des images qui me portent, ces jours-ci, est celle de deux pompiers épuisés, sur les ruines du WTC, debout, la tête rabattue vers le sol. Dans ma pratique (ces propos ne concernent que moi), si l'écrivain possède un rôle, il est logé au cœur de cette perspective, ce léger recul, peut-être cette prière, en tout cas cette pause dans la phrase, porteuse de tout, sauf d'obus. Et mon engagement est total à ce jeu. Il n'est peut-être pas là où on le perçoit,

mais il n'est sûrement pas sur la tribune, du moins pas en ce moment. Que mes pairs qui se sentent à leur place dans ces endroits les occupent, je leur en suis reconnaissant. Et qu'on laisse l'engagement des autres se déployer là où ils savent cet engagement en mouvement avec les forces profondes de la terre.

Aussi n'écrirai-je pas davantage aujourd'hui, parce que je dois sortir. Je dois trouver un enfant qui n'avait pas peur des avions, fin août, ou une vieille dame sur le point d'entrer au centre commercial. Je pense sincèrement que je dois tenir une porte à une vieille dame avant qu'elle n'entre au centre commercial, aujourd'hui. Et je ne vais lâcher cette lourde porte vitrée qu'après m'être assuré que la vieille dame sera à l'intérieur, je le jure. Le terrorisme, le fanatisme, tout intégrisme posent une question à la raison. Et c'est notre réponse à cette question, la réponse des petits, bien davantage que celle des décideurs de ce monde, qui portera le XXI^e siècle, j'en suis persuadé.

Mais être debout, dans cet après-11 septembre, c'est quoi? Je l'ignore. Je crois seulement savoir que nous pouvons et devons revenir aux gestes premiers, possibles à tous, nous pouvons et devons recomposer mot après mot notre humanité, rester debout, tenir une porte à une vieille dame, redire qu'un seul soleil baigne tous ces cantons. Et aujourd'hui, j'espère, avec une foi que je suis trop pudique pour décrire ici, j'espère que nous résisterons à la tentation de recomposer ce monde à grands coups de pamphlets et de leçons à donner à l'autre. Nous sommes assis au sommet de l'histoire, et les solutions d'avant ont maintes fois prouvé être porteuses de bactéries, des vices pas si cachés que ça, disons.

Pour l'heure, nous n'avons guère le choix: on n'entre pas dans une cage où deux loups blessés se déchirent. Le devoir minimal de tout être de bien est sans doute limité, en ces jours poussiéreux, à se tenir debout, les pieds dans la cendre, afin que la rage des loups, qu'on espère momentanée, ne contamine pas toute cette planète.

IDÉES

Déconcertant progressisme

On se prend à penser, devant les événements du 11 septembre, qu'il n'existe sur la Terre aucune injustice dont le pays de la bannière étoilée puisse se dire innocent

ALAIN FINKIELKRAUT
Professeur à l'École polytechnique à Paris

Le texte qui suit est paru dans Le Monde du mardi 9 octobre.

Trois semaines ont passé depuis le 11 septembre et déjà la stupeur se dissipe, l'examen de conscience succède à l'épouvante. À peine entrons-nous dans la période du deuil que la pensée progressiste s'affaire à instruire le procès de la puissance américaine.

Il n'y a pas de fumée sans feu, dit le tribunal, pas de révolte sans bon motif, pas de terrorisme pour rien. L'Amérique n'a été si spectaculairement frappée que parce qu'elle est coupable. Coupable d'étrangler la population irakienne par un embargo qui a déjà fait des centaines de milliers de morts. Coupable de n'avoir pas signé le protocole de Kyoto visant à réduire l'émission de gaz à effet de serre. Coupable d'avoir fabriqué les talibans, et Oussama ben Laden. Coupable de faire payer aux Arabes un crime commis par les Européens, en leur imposant l'Etat d'Israël. Coupable, quand il ne l'instrumentalise pas, d'humilier l'Islam. Coupable de ne pleurer que ses propres victimes et de se laver les mains de catastrophes bien plus graves, comme le génocide du Rwanda, en les baptisant «crises humanitaires». Coupable, donc, de surenchérir par le racisme lacrymal sur son impérialisme sans pitié.

On se prend à penser, devant ce réquisitoire monumental, qu'il n'existe sur la Terre aucune injustice dont le pays de la bannière étoilée puisse se dire innocent. Tout le mal lui revient, à lui et à nous, nous Occidentaux, nous Européens, dans la mesure où nous faisons bloc avec les Américains et où nous

versions les mêmes sanglots discriminatoires.

Une telle agressivité pénitente reconduit, en l'inversant, l'arrogance qu'elle dénonce. Pour le bien de l'humanité hier et pour son plus grand malheur aujourd'hui, l'Occident prend toute la place: l'autre n'est qu'un comparé, un figurant, un ectoplasme ou, au mieux, un symptôme.

Mais pour qu'un tel raisonnement tienne le coup, il faudrait d'abord que les deux seules actions militaires entreprises par l'OTAN depuis sa création n'aient pas eu pour objectif de rompre avec l'inertie de la communauté internationale ou, plus précisément, des non-Occidentaux face à la situation désespérée des peuples majoritairement musulmans de Bosnie-Herzégovine et du Kosovo. Et puis, il faudrait surtout que la colère islamiste soit dirigée contre ce que l'Occident a de pire: la rapacité financière, la consommation effrénée, l'égoïsme du bien-être.

Or les commanditaires des pieux carnages du 11 septembre et leurs admirateurs n'ont aucunement le souci de remédier à la misère du monde ou de sauvegarder la planète: le réchauffement climatique est le cadet de leurs soucis. Ils haïssent l'Occident non pour ce qu'il a de haïssable ou de navrant mais pour ce qu'il a d'aimable et même pour ce qu'il a de meilleur: la civilisation des hommes par les femmes et le lien avec Israël.

C'est le destin claquemuré qu'ils font subir aux femmes, le mépris où ils les tiennent et le désert masculin de leur vie qui rend fous les fous de Dieu: fous de violence, fous de hargne et de ressentiment contre le commerce européen des sexes, contre l'égalité, contre la séduction, contre la conversation galante; fous, enfin, du désir frénétique de quitter la Terre pour jouir de l'éternité dans les jardins du Paradis où les attendent et les appellent des jeunes filles «parées de leurs plus beaux atours».

Quant au lien profond, malgré toutes les vicissitudes, entre les Etats-Unis et Israël, il a donné as-



Des Pakistanaïses participent à une manifestation pro-talibans. C'est le destin claquemuré qu'ils font subir aux femmes, le mépris où ils les tiennent et le désert masculin de leur vie qui rend fous les fous de Dieu.

sez de crédit au président Carter pour négocier, en 1978, la restitution à l'Égypte de sa souveraineté sur le Sinaï, et assez de poids au président Clinton, 22 ans plus tard, pour convaincre le gouvernement d'Ehoud Barak de partager Jérusalem suivant la formule: tout ce qui est arabe est palestinien, tout ce qui est juif est israélien. Shlomo ben Ami, le principal négociateur israélien de Camp David, a raison d'écrire: «Aucun pays européen, aucun forum international n'a fait pour la cause palestinienne ce que Clinton a fait pour elle.»

Mais son chef, Yasser Arafat,

voulait plus que ce partage de Jérusalem et que la création d'un Etat palestinien. Avec la revendication du droit au retour, il s'est placé dans la perspective de la lente absorption de l'Etat juif par l'Islam. Peut-être n'est-il pas trop tard. Peut-être les protagonistes seront-ils capables ou contraints de s'arracher à la logique de l'affrontement malgré l'amertume et la méfiance accumulées. Une chose est sûre, en tout cas: aux yeux des fondamentalistes high-tech qui ne désirent rien tant que la montée aux extrêmes, l'Amérique incarne la menace du com-

promis, c'est-à-dire du sacrifice pour la paix d'une partie de la terre de Palestine.

C'est donc mentir que d'expliquer et de justifier la fureur du sentiment anti-américain par le soutien indéfectible de la Maison-Blanche à la politique «fasciste», «colonialiste», voire «génocidaire» d'Israël. Quant à prétendre, comme tel expert en géostratégie entendu l'autre jour à la télévision, que le mouvement palestinien, pacifique et démocratique dans l'âme, est contraint aux attentats suicide par la brutalité de l'occupant, c'est délivrer un bre-

vet de légitime défense au combattant de la guerre sainte qui affirme que «tout juif est une cible et doit être tué».

Le nom d'Israël accablé de la responsabilité de l'antisémitisme dans sa version meurtrière et de la terreur qui s'est abattue sur le sol américain: voilà où nous en sommes; voilà ce que le progressisme a fait de la pensée critique; voilà ce qu'est devenue l'aptitude à se mettre soi-même en question et à sortir de son exclusivisme qui a longtemps constitué le trait distinctif de l'Occident, et sa force spirituelle.

Pour obtenir un État

Arafat doit choisir entre les États-Unis et le Hamas

NORM SPECTOR

L'auteur a été chef de cabinet du premier ministre Brian Mulroney pendant la guerre du Golfe. Il a aussi été ambassadeur du Canada en Israël et le premier représentant canadien auprès de l'Autorité palestinienne à Gaza.

La vérité, on l'a souvent dit, est la première victime de la guerre. Mais jusqu'à maintenant, ce sont les mensonges qui tombent comme des mouches.

Certains mensonges sont si profondément enracinés qu'il a fallu que quelqu'un commette une bévue, le mot que nous utilisons lorsqu'un politicien dit la vérité. Ainsi, grâce à notre ministre des Affaires étrangères, John Manley, nous savons aujourd'hui que le Canada a fait commerce de sa réputation et n'a pas agi autant qu'il aurait pu le faire à l'échelle internationale depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

D'autres bobards sont d'un cru plus récent, y compris le refus du premier ministre britannique Tony Blair d'accepter que les terroristes soient décrits comme des islamistes ou encore la déclaration récente de Jean Chrétien selon laquelle leurs buts ne seraient pas d'ordre territorial.

Heureusement, l'ennemi dispose maintenant de ses propres moyens de communication. La concurrence d'al-Jazira, en langue arabe par surcroît, signifie que ce ne sera pas une autre «guerre CNN». Le Qatar étant un pays ami, nous ne bombarderons pas sa station de télévision, comme nous l'avons fait sous Milosevic pendant la guerre du Kosovo.

Blair et le président Bush ont été pris de court par la diffusion d'un message d'Oussama ben Laden, de sorte que le premier ministre britannique a demandé de pouvoir répliquer. Malheureusement, il a été malmené par l'animateur d'al-Jazira, et c'est le message de ben Laden qui continue de résonner auprès des musulmans.

Maintenant, à la suite des pressions de la Maison-



À la demande de Colin Powell, Arafat a restauré le calme à Gaza cette semaine. Le chef palestinien n'a toutefois pas toujours été si pressé.

Blanche, les médias américains ont accepté de prévisionner les messages de ben Laden, et les diffuseurs canadiens les imitent. Nous n'aurons bientôt plus accès à l'homme qui fait vibrer des millions d'Arabes.

Mais nous en avons déjà assez entendu. Bien que le leader d'al-Qaïda ait déclenché la guerre contre les Américains dès 1992 et frappé plusieurs coups par la suite, peut-être maintenant les prendrons-nous au sérieux. Et, alors qu'il est vrai — comme nos leaders l'affirment — que l'ennemi n'est pas l'Islam, nous sommes en guerre avec les extrémistes qui justifient leurs actions au nom de cette religion et de cette civilisation.

En écoutant ben Laden, nous devons comprendre que nous n'avons pas affaire à un criminel mais plutôt à quelqu'un qui tente de renverser le cours de centaines d'années d'histoire. Les extrémistes islamiques sont prêts à se suicider et à utiliser des armes de destruction massive contre des civils innocents afin de soustraire leur monde à l'influence des non-musulmans. Si

ce message ne correspond pas à l'Islam, où sont les fatwas appelant à tuer ben Laden avant qu'il ne commette d'autres monstruosités contre nous?

La diffusion de son message devrait également nous faire réaliser que certains mensonges ont été érigés en vérités. Par exemple, un Etat palestinien ne serait pas une panacée au Proche-Orient. Les extrémistes islamiques ne veulent pas d'un deuxième Etat à côté d'Israël. Ils veulent un Etat musulman au lieu d'un Etat juif.

À la suite des attaques terroristes du 11 septembre, le premier ministre israélien Ariel Sharon a comparé Yasser Arafat à Oussama ben Laden. En cela, il s'est trompé. Cependant, même des Palestiniens concèdent maintenant que le Hamas et le Jihad islamique sont la branche locale de son mouvement.

Sharon est également allé trop loin en évoquant la trahison de la Tchécoslovaquie à Munich à la veille de la Deuxième Guerre mondiale. Bien que beaucoup l'aient critiqué, il a trouvé nécessaire de rappeler aux Américains que lui aussi avait ses conditions en deçà desquelles il ne pouvait aller.

Arafat s'est réjoui de ces signes de fracture entre les États-Unis et Israël, son but immédiat. Cependant, les dégâts sont limités. Le président Bush a téléphoné à Sharon pour l'informer de l'attaque imminente contre l'Afghanistan (à peu près en même temps qu'il a avisé Jean Chrétien).

De son côté, le secrétaire d'Etat Colin Powell a appelé Arafat pour le presser de respecter le cessez-le-feu. Cela fait un an qu'on nous répète que Yasser Arafat n'est pas en mesure de faire stopper les violences attribuées au Hamas et à ses propres militaires. Cependant, il a restauré le calme à Gaza cette semaine, après un seul jour d'émeutes, après que deux Palestiniens ont été tués par sa police.

Mais le chef palestinien n'a pas toujours été aussi pressé. Lorsque les explosions ont tué des mères et des enfants dans une pizzeria de Jérusalem, Israël s'est retrouvé avec le problème, et Arafat n'a rien fait. Lors-

qu'il a lui-même été confronté au problème, il a retourné les pistolets palestiniens contre ses propres citoyens, ordonné l'expulsion des journalistes étrangers de la bande de Gaza et fermé les universités — non pour protéger la vie des Israéliens ou des Palestiniens mais pour marquer des points avec les Etats-Unis.

Maintenant, Arafat s'attend à recevoir une récompense, comme ce fut le cas après la guerre du Golfe, en 1991, quand George Bush père avait organisé la conférence de paix de Madrid. Il a déjà reçu son premier acompte quand le président Bush fils a soutenu l'idée d'un Etat palestinien, une idée que même Ariel Sharon a déjà endossée.

Maintenant, le leader palestinien n'a d'autre choix que de contrôler ses propres extrémistes islamiques, sinon, en abritant des terroristes, il ressemblera aux talibans. C'est pourquoi il a poussé des pions locaux de ben Laden à accepter une trêve que le Hamas a annoncée lundi à la télévision palestinienne.

Les terroristes ayant un accès libre à la télévision par satellite qui rayonne dans tout leur monde, les gouvernements arabes — qui exercent un contrôle serré sur les médias — tremblent devant ces messages qui se font concurrence. Ils survivront cependant à la campagne en Afghanistan parce que ce pays musulman n'est pas arabe. Mais plus la guerre durera, plus leur situation deviendra difficile. Elle sera d'autant plus difficile si les États-Unis ne passent jamais à d'autres étapes de leur guerre contre le terrorisme, en Irak ou en Syrie, par exemple.

Dans ses nouveaux habits antiterroristes, Yasser Arafat aura la même difficulté à imposer une trêve. Israël vient de lui offrir des fleurs pour son travail, ce qui rendra son défi encore plus grand. Mais sa situation deviendra carrément impossible si Israël décide de recourir à ses fameuses tactiques antiterroristes, unanimement dénoncées, comme il sera tenté de le faire lorsque les États-Unis, eux, se permettront de recourir à des attaques d'hélicoptères, de se livrer à des assassinats politiques et de tuer des civils afghans.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'Information), Valérie Dufour (général), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports), Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Dominique Remy, José Boileau, Eric Desrosiers, Pauline Gravel (scénariste), Brian Myers (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (cartooniste), Diane Precourt (pages éditoriales, responsable des pages littéraires), Martin Duclos et Christine Dumazet (lecteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), à l'Information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphanie Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (musique), Caroline Montpetit (films), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels), à l'Information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'Information), Claude Lévesque, Claude Turcotte, René Lewandowski, à l'Information internationale : Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste), à l'Information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy (communiqué); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Gyslain Côté, Marlène Côté, Martin Fournier, Veronique Géraud, Anouk Hurbut, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sybille Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yanick Martel, Olivier Zaida. PROMOTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable intérimaire), Hélène Gervais, Dominique Larivière, (responsable de la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Danielle Laperrière, Caroline Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

AÉROPORTS

SUITE DE LA PAGE 1

Si l'équipement technologique pourra être installé rapidement, il faudra compter quelques mois avant que le nouveau personnel n'entre en poste. M. Cauchon a en effet expliqué qu'il fallait entre huit et quatorze semaines pour former un douanier. «Mais nous examinons la possibilité d'un cours accéléré», a-t-il ajouté.

David Collette rejette pour le moment l'idée d'implanter une «police de l'air». «Nous sommes assurés qu'en resserrant la sécurité dans les aéroports, nous n'aurons pas besoin d'une telle équipe dans les avions», a insisté le ministre.

De son côté, la GRC disposera de huit millions pour l'achat de 65 scanners permettant la transmission électronique et l'analyse des empreintes digitales, des paumes de la main et des photographies de criminels. Ces appareils — qui seront installés dans les aéroports, les postes frontaliers, les ports et les postes de police — seront reliés aux banques de données de la GRC et du FBI. «Cet investissement était essentiel», croit Lawrence MacAulay.

Les trois ministres prétendent que ces nouvelles consignes de sécurité ne ralentiront ni les voyageurs ni les échanges commerciaux. Mais il y aura plus d'inspections et plus de fouilles, et les gens qui ne passeront pas le test seront référés aux lignes secondaires où le personnel aura plus d'outils pour vérifier leur identité et ce qu'ils transportent, a expliqué Martin Cauchon.

Un peu plus tard dans la journée, le ministre des Affaires étrangères, John Manley, a prononcé un discours devant le Conseil des relations internationales de Montréal. Le ministre a refait la liste des mesures que son gouvernement avait prises depuis un mois pour enrayer le terrorisme et pour améliorer la sécurité des frontières canadiennes. Un discours qui insistait sur l'image d'un Canada ne se croisant pas les bras.

John Manley a parlé de l'importance de l'implication du Canada dans la campagne militaire contre le terrorisme. «Le Canada est un pays pacifique mais non pacifiste. Il est un pays qui se dressera et se battra au besoin pour défendre ses valeurs.»

Il a souligné que le gouvernement fédéral avait renforcé ses mesures de sécurité dans ses aéroports et aux postes frontaliers et que celles-ci «pourront satisfaire» les Américains. «Nous essayons de prendre les devants. Nous sommes conscients que certains politiciens américains et certains journalistes ont prétendu que nos frontières présentaient un risque pour les États-Unis et nous faisons tout en notre pouvoir pour faire disparaître cette fausse impression.»

M. Manley a également répété son désaccord quant à l'implantation d'un «périmètre nord-américain» de sécurité. «Je ne crois pas que l'avenir nous réserve un scénario où nous aurions une muraille qui s'éleverait tout autour de l'Amérique du Nord ou qui la couperait en deux, a-t-il dit. Nous ne voulons ni les uns ni les autres d'une frontière plus restrictive.»

De l'aide pour les Fêtes

(PC) — Les externes en soins infirmiers qui avaient pu travailler dans un établissement de santé, l'été dernier, pourront de nouveau travailler pendant la période des Fêtes. Ces externes sont des étudiantes qui achèvent leur formation d'infirmière. Le Bureau de l'Ordre des infirmières vient de modifier de nouveau le règlement du programme d'externat afin de répondre à une demande accrue en personnel infirmier pendant la période des Fêtes. Le programme d'externat avait été instauré à l'été 2000 pour tenter d'atténuer les répercussions de la pénurie d'infirmières au Québec pendant les vacances estivales du personnel infirmier régulier. Ce sont seulement les externes qui ont déjà travaillé dans un établissement de santé l'été dernier, entre le 15 mai et le 31 août, qui pourront retourner travailler pendant la période des Fêtes, et ce, dans le même établissement, cette fois entre le 15 décembre et le 20 janvier.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 0858. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.

BOMBES

SUITE DE LA PAGE 1

tifs déclarés de la part de Bush. Les bombardements ont visé de façon répétée, de jour comme de nuit, le fief de la milice fondamentaliste, la ville de Kandahar, dans le sud-est de l'Afghanistan, ainsi que des infrastructures talibanes dans la capitale, Kaboul.

L'aviation américaine a eu recours à des munitions de plus en plus puissantes, notamment des bombes de 2,5 tonnes destinées à percer les fortifications les plus résistantes et détruire des bunkers souterrains.

Trois cents victimes

Mais ces frappes, en dépit de leur répétition, peuvent faire des victimes civiles. Aussi, conscients de l'impact que ces morts peuvent avoir sur l'opinion publique dans le monde et notamment dans les pays arabes, les talibans ont fait état de 300 Afghans tués.

Ces bilans sont invérifiables, mais l'ONU avait confirmé mardi la mort de quatre de ses employés locaux, et les États-Unis n'ont pas nié les risques que leurs opérations font courir aux populations civiles. «Quand on est engagé militairement, il y a des pertes de vies non voulues. Cela a toujours été le cas, c'est certainement le cas actuellement. Il est certain que moi-même et toutes les personnes impliquées regrettons la perte non voulue de vies humaines», a déclaré M. Rumsfeld.

Les opérations américano-britanniques sur l'Afghanistan pourraient d'ailleurs se poursuivre «pendant l'hiver et même jusqu'à l'été, pour le moins», a déclaré hier à Londres le chef d'état-major britannique, l'amiral sir Michael Boyce.

Les frappes en Afghanistan ont toutefois déjà permis de réaliser de «bons progrès» vers l'affaiblissement des défenses aériennes des talibans et la destruction des camps d'Oussama ben Laden, a affirmé sir Boyce au cours d'une conférence de presse au ministère de la Défense à Londres. Les attaques aériennes menées par la coalition internationale contre les bases d'Oussama ben Laden et le régime taliban en Afghanistan «ont déjà un impact sur la cohésion des talibans», a d'autre part déclaré le ministre.

Les États-Unis voient aussi des «fissures» chez les talibans au pouvoir à Kaboul, cinq jours après le début des bombardements, a déclaré hier le secrétaire d'État adjoint américain, Richard Armitage. «Il y a des fissures chez les talibans. Il est évident que certains commandants pensent que la voie choisie par le mollah Omar [chef des talibans] n'a pas beaucoup d'avenir», a déclaré M. Armitage dans un entretien avec un groupe de journalistes.

Le numéro deux de la diplomatie américaine, connu pour son franc-parler, a indiqué de manière imagée que Washington se réjouissait de cette situation et cherchait à en tirer parti. «Nous ne voulons pas que le mollah Omar puisse rester assis sur son tapis et se sentir en pleine confiance avec ceux avec qui il boit le thé. Nous cherchons les occasions d'exploiter ces fissures», a-t-il déclaré.

M. Armitage a également indiqué que les États-Unis ont des discussions avec d'autres pays de la coalition antiterroriste, notamment le Pakistan, sur l'avenir politique de l'Afghanistan, pour lequel ils souhaitent un gouvernement élargi à toutes les composantes du pays.

CHE

Un héros chez les jeunes

SUITE DE LA PAGE 1

nu al-Jazira, véritable «CNN du monde arabe», diffusé en boucle des messages vidéo préenregistrés montrant ben Laden et ses lieutenants, depuis leurs caches en Afghanistan, se réjouissant ouvertement de ces attentats et appelant les musulmans à s'en prendre aux intérêts américains.

Oussama ben Laden, en veste de treillis, micro en main, visage émacié, apparaît sur fond de rochers, quelque part dans la montagne, un fusil d'assaut à son côté.

Comme en écho aux propos de l'écrivain égyptien, la chaîne arabe, dont le siège est au Qatar, a diffusé mercredi un documentaire sur Ernesto Che Guevara.

En dépit des crimes horribles qui lui sont attribués, «il est devenu un héros, en particulier chez les jeunes des classes moyennes, qui s'appauvrissent, sans avenir, et s'en prennent à l'injustice, aux dictatures. Il n'y a pas d'avenir pour les jeunes dans le monde arabe», explique l'auteur de *L'Appel du couchant*, un roman allégorique, également traduit en français.

«Je suis totalement opposé au terrorisme, et je pense que ben Laden représente un danger énorme pour l'avenir. D'autre part, il considère les chrétiens comme des non-croyants, ce qui est contre l'islam, contre le Coran», ajoute-t-il.

«Mais il est très populaire, et à mesure que la tension va monter, de nombreux jeunes vont le suivre. Et si les États-Unis tuent ben Laden, de nombreux jeunes deviendront à leur tour des ben Laden», estime Gamal Ghithany.

Au lendemain de la retransmission télévisée de l'intervention de ben Laden, de nombreux Égyptiens, de différents milieux, exprimaient leur intérêt, parfois admiratifs, pour les propos du terroriste présumé.

Jeudi, le quotidien d'opposition *al-Wafd* mettait le doigt sur cette perception d'un militant qui «abandonne tout» pour prendre le maquis, ce que des étudiants du Caire n'ont pas manqué de relever également lors de récentes manifestations antiaméricaines.

«Ben Laden avait la jeunesse et des millions de dollars. Il pourrait posséder des palais dans les plus belles régions de la Terre, des avions privés, un yacht luxueux et les plus belles filles. Mais il a tout abandonné pour partir» en Afghanistan, écrit Ahmed Abou al-Foutouh dans ce journal.

«Nous ne voulons pas diriger [l'Afghanistan]. Il ne nous appartient pas», a-t-il assuré, réaffirmant la position des États-Unis en faveur d'un gouvernement à «base large». «Nous ne voulons pas un pouvoir totalement dominé par les Pashtouns, les Tadjiks ou les Ouzbeks», a-t-il affirmé.

Nouveaux attentats

Le chef suprême des talibans, le mollah Omar, a quant à lui appelé «les musulmans du monde» à combattre les États-Unis sous peine d'être considérés comme des «apostats» s'il ne s'engageait pas dans la lutte. En même temps, le FBI a mis en garde les Américains contre la possibilité de nouvelles attaques «au cours des prochains jours».

Le FBI a souligné que ses informations ne permettent pas de savoir quels pourraient être les objectifs visés mais il a demandé à la police d'être en alerte maximale et à tout citoyen américain de faire preuve de vigilance face à toute activité suspecte. Les autorités fédérales américaines ont par exemple déclaré hier enquêter sur le vol d'une importante quantité d'explosifs industriels dans un entrepôt des environs de Houston, au Texas.

La société AirJac Drilling a signalé mardi la disparition de 320 kilos d'explosifs utilisés dans les industries minières et pétrolières, a fait savoir le Bureau américain des alcools, tabacs et armes à feu.

Au Pakistan

Auparavant, le porte-parole du gouvernement pakistanais, le général Rashid Qureshi, avait reconnu pour la première fois que du personnel militaire américain se trouvait au Pakistan. Le gouvernement d'Islamabad a mis à la disposition des États-Unis deux aéroports dans des régions reculées des provinces du Baluchistan (sud-ouest) et du Sind (sud).

Les autorités d'Islamabad, confrontées à des manifestations antiaméricaines des groupe islamistes, ont réaffirmé que le sol pakistanais ne serait pas utilisé pour des offensives contre l'Afghanistan mais seulement pour des opérations de secours. Cette présence américaine sur le territoire pakistanais constitue un élément de plus dans le positionnement américain autour de l'Afghanistan, après l'arrivée en Ouzbékistan de l'avant-garde d'une division d'infanterie d'élite.

En réponse à cette présence, les talibans ont affirmé avoir déployé des milliers de combattants à la frontière afghano-ouzbéke, longue de 137 kilomètres, pour assurer la «défense» de leur pays. Et le Pakistan reste sous haute tension: une nouvelle fois hier, les forces de l'ordre ont ouvert le feu sur la foule qui avait pris d'assaut une prison dans la zone frontalière de Bajur, au sud-ouest, pour libérer des militants pro-talibans. Onze personnes ont été blessées. A Quetta, l'armée est sur les dents en prévision d'aujourd'hui, décrété «jour de colère» par les partis islamistes pro-talibans.

Les propos de Tony Blair n'y auront rien fait. Le premier ministre britannique, de nouveau en tournée pour le compte de la coalition antiterroriste, a pourtant réaffirmé au Caire que cette campagne ne vise ni l'Islam ni les Arabes. Il a jugé que les auteurs des attentats du 11 septembre cherchaient justement cela, «diviser»: «Les Arabes et l'Occident, les musulmans et d'autres confessions, diviser les peuples de par le monde.»

THE DEARS

SUITE DE LA PAGE 1

fans venus entendre les groupes Live et Jane's Addiction, des légendes du rock alternatif. Et il paraît qu'il s'est fait entendre jusque dans les pages du *Toronto Star*, dont le critique a reconnu la qualité de quelques compositions.

La pop du groupe répond à des standards de qualité inhabituels dans le genre. Théâtral, sa musique l'est, au sens noble du terme, et ténébreuse un brin itou. D'autres ont déjà noté l'urgence que perle des pièces bien orchestrées (malgré les petits budgets) des deux mini-albums sortis au cours des deux dernières années, *The End Of A Hollywood Bedtime Story* et *Orchestral Pop Noir Romantique*. Les médias torontois ont défendu The Dears, mais leur fan le plus convaincu demeure Claude Rajotte, de Musique Plus. Les choses vont bien, même l'Ouest canadien commence à répondre, affirme le groupe.

Pour tout dire, lors de la première écoute de *The End...*, je m'étais dit que The Dears allaient là où Elvis Costello n'était jamais allé dans le même esprit. Par contre, ou peut-être dans le même sens, le groupe s'est bien souvent fait placer dans la catégorie brit-pop, une étiquette à laquelle il est devenu allergique. Le titre du récent second disque a été pensé pour qualifier la musique elle-même. En effet, on est loin d'Oasis ou de Blur. Portées par la voix feutrée et l'écriture de Murray Lightburn, le seul membre fondateur toujours au sein du groupe, les pièces de The Dears sont empreintes de nostalgie et de romantisme, truffées de violoncelle, de flûte et de multiples claviers désuets (Moog, Farfisa) qui donnent leur couleur à la musique.

Celui qui demande, sur la première pièce de *The End...*, «have you ever heard of Gide?» s'est forgé au fil des ans une réputation d'auteur sombre, colérique, retranché derrière son aura torturée. Franchement, ce n'est pas ce personnage que j'ai rencontré avec Martin Pelland, bassiste, et Natalia Yanchak, claviériste. Vrai que le chanteur n'a pas la langue dans sa poche: «Les gens dans ce pays ont un très grand appétit d'art. Je connais peu de groupes pop pertinents dans ce pays. Le plus clair de ce qui se fait dérive directement des déchets qui viennent des États-Unis.» Et vlan dans les dents.

Le groupe mené par Lightburn s'est souvent fait accuser d'être bien sûr de lui, voire d'être prétentieux, à la limite de l'arrogance. Avec des déclarations comme celle-là, pas étonnant que ces commentaires émergent. Pour Pelland, The Dears sont «en mission»: «Comme le dit souvent Murray, les gens ont faim de musique autre que celle de groupes comme les Backstreet Boys ou Blink 182. Il y a un besoin à combler, et c'est probablement pourquoi la réponse pour ce qu'on fait est si grande.»

Pour Lightburn, «la vision, le sentiment, significatif, tout spécialement à l'époque actuelle. Nous vivons dans un monde si superficiel, même la sentimentalité est superficielle. Nous voulons aller plus profondément dans les choses. Il n'y a rien d'intense dans le fait d'être heureux. De l'amour, on peut tout avoir: la vérité, la paix, le bonheur». C'est ce dont parlent The Dears, conclut celui qui, fatigué des étiquettes, ajoute à la blague que le groupe fait une pop-rock progressive existentielle. Le travail se fait dans une spiritualité qu'il ne faut pas confondre avec la religion.

Tout le groupe pousse dans la même direction. «On s'est souvent fait dire qu'on est un groupe de minorités, rappelle Pelland. Au-delà de la couleur de la peau, au-delà de la religion, nous sommes six personnes qui tenons ensemble par un esprit commun.» Tous sont au diapason de cette approche. The Dears se sont souvent fait reprocher leur ambition, une forme de jalouse, selon eux: d'après Lightburn, cela tient au fait que le groupe n'a pas peur de ses positions tranchées. Et après six ans d'existence, il se fait encore désigner comme la prochaine grosse affaire. Pourtant, tout ça sonne faux «quand on a de la difficulté à payer le loyer», commente Natalia Yanchak. «Plusieurs choses font en sorte que nous restions humbles», ajoute Lightburn.

Preuve que le groupe ne lésine pas, le prochain disque complet ne sortira pas avant qu'il ne puisse se payer un ensemble de cordes et un choeur entier, question d'être satisfait. Pas question d'échantillonnages pour remplacer la vraie affaire. En attendant que le groupe devienne *the big thing* — comme le dit Pelland, on trouvera bien le moyen de le lui reprocher en disant que c'était mieux lorsqu'il était indépendant —, The Dears jouent ce soir au Cabaret. Avec Jérôme Minière qui présente Heri Kopter et Microcosm. À 20h.

COOPS

SUITE DE LA PAGE 1

des coopératives d'habitation de l'île de Montréal, dont 309 coops sont membres) et de la CQCH (Confédération québécoise des coopératives d'habitation), qui regroupe huit fédérations régionales. Un lobby discret mais important.

Les coopératives du Québec comptent 22 000 logements, ont de plus en plus de ressources et arrivent, au terme de 30 ans d'histoire, à un tournant où elles revendiquent avec force leur indépendance. Plus question que les gouvernements leur dictent ce qu'elles doivent faire.

«Les coopératives ne sont pas une réponse à la crise actuelle du logement. Et vous pouvez l'écrire noir sur blanc», lance Jacques Côté, directeur de la Coop des Cantons de Sherbrooke. Pourtant, poursuit-il du même souffle, si les politiciens acceptaient de voir à long terme, «ils réaliseraient que dans 20, 25 ans, ce sont les coopératives qui offrent les meilleures perspectives de développement de l'habitation».

À leur naissance, dans les années 70, les coops étaient le fruit de l'initiative d'individus qui bâtissaient leur propre projet, explique M. Lamarche. Petit à petit, question d'obtenir des sous, elles se sont adaptées aux divers (et de plus en plus rares) programmes gouvernementaux en habitation. Pour obtenir une subvention, elles ont donc réservé, comme exigé, 40 %, 50 %, parfois même 100 % de leurs logements aux plus démunis.

Résultat: les résidents des coops ont changé. Certes, on y compte beaucoup de travailleurs de la classe moyenne (cuisinier, commis-comptable, employé d'imprimerie, guichetier dans un stationnement, comme *Le Devoir* en a croisé).

Mais les nouveaux venus, les études le démontrent, sont de plus en plus pauvres. Ils cherchent donc à se joindre aux coops moins en raison du mode de participation qu'à cause du bas loyer possible grâce aux subventions. Même s'ils apprécient aussi le fait de prendre en charge «leur» logement et que, listes d'attente obligent, les résidents font l'objet d'un processus de sélection.

Dans ce grand brassage, reste que ce sont les plus instruits, «en mobilité ascendante», qui quittent les coopératives car elles ne conviennent plus à leurs besoins.

Pourtant, la coopérative charrie des valeurs communautaires qui ne disparaissent pas quand le salaire augmente. Pourquoi alors ne seraient-elles pas ouvertes aux hauts salariés? font valoir les plus audacieux. Qui donnent en exemple

la nouvelle coopérative «Les Jardins Memphrémagog», en Estrie, où les participants — non subventionnés — ont investi 20 000 \$ chacun dans leur projet de 30 logements.

«On pourrait même penser à un certain retour sur l'investissement: une façon pour les gens d'investir individuellement dans leur logement — ce qui est impossible actuellement — sans pour autant pervertir l'esprit coopératif», dit Marc Lamarche, séduit par l'idée.

Ces réflexions tombent pile. Car tout bouge actuellement dans le monde des coops. D'une part, Québec est à revoir tous ses programmes en habitation et le fédéral, absent du secteur depuis huit ans, est prêt à construire du logement abordable — ce que sont les coops. L'occasion est donc belle de pousser pour que les nouveaux programmes tiennent compte de leurs demandes.

D'autre part, le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, Gilles Baril, a annoncé au printemps une grande politique de développement des coopératives qui sera adoptée au début 2002. Elle est couplée à une révision de la Loi sur les coopératives. Tout l'automne, Québec consulte donc les coops en tout genre (funéraires, de travailleurs, d'habitation...) pour bonifier son projet, réclame depuis des lustres tant la loi actuelle n'est plus adaptée à la réalité. Ainsi, en habitation, les coopératives revendiquent plus d'autonomie et des méthodes de financement plus souples.

Enfin, les plus vieilles coopératives, celles nées au début des années 70, achèvent de payer leur hypothèque. Libres de toute dette, elles sont d'attaque pour investir ou acheter des immeubles afin de démarrer à leurs frais d'autres coops, comme cela se fait en Estrie. (Mais pour être à la hauteur de telles ambitions, une coop doit compter un bon pourcentage de travailleurs, explique Michel Bousquet, directeur général de la Fédération coopérative de l'Estrie. «C'est une question de responsabilité. Prendre une décision de dépenses quand c'a un impact direct sur ton loyer, ce n'est pas le même type de gestion que lorsque ton versement mensuel ne bouge pas parce que tu es subventionné. Ce n'est pas d'être entre les vannes que de le dire: c'est ce que l'expérience nous a démontré. La mixité est cruciale dans une coop. Mais quand on dit ça, les autres groupes communautaires nous traitent de petits bourgeois!»)

Demain: Que fera le gouvernement?

■ Autres informations en page A 4

Restaurant Gutenberg — cuisine française qui fait bonne impression

CE MIDI: Entrée + brandade de morue gratinée + dessert • 16\$

L'AVANT-SPECTACLE: Table d'hôtes pour 2 et verres de vin (avant 19 heures) • 50\$

Présentez votre billet de spectacle et recevez un apéritif avec votre table d'hôte!

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.ca